

Vivre à Saint-Quay

le magazine d'information municipale de Saint-Quay-Perros



R(o)ue Libre
**C'est reparti
pour un tour
(de roue !)**
p.38

Vie de l'école

10

Portrait

12

Vie associative

24

Portrait

34

Vive le carnaval

Paul Houyvet,
un homme passionné

Une année de reprise

Les services techniques
communaux



Olivier HOUZET - Maire de Saint-Quay-Perros

Cette nouvelle édition de votre journal communal dans sa version magazine est un continuum de nos actions, de nos engagements, de la vie kénanaise. C'est aussi un document qui permet de faire le point sur des sujets importants sous forme de dossiers : la transformation de la route départementale, le réaménagement de notre centre-bourg, le diagnostic écologique...

Toutes les associations ont répondu pour présenter leurs actions, je les en remercie car ce sont leurs bénévoles qui font vivre notre commune. La bibliothèque, qui sort de ses murs pour nous faire participer à de nombreuses actions, a pris une réelle ampleur. Elle accueille de plus en plus de lecteurs, les bénévoles y sont dévoués et forment une équipe soudée qui construit les projets ensemble.

Plus largement, merci à tous ceux qui ont participé à l'écriture de ce magazine en nous proposant des articles : l'hommage à Michel Le Douaron, les accords d'Évian, le relais paroissial, le dossier jardin & nature, la vie de l'école.

Nous avons choisi dans cette édition de faire deux clins d'oeil à des personnes bien particulières sans qui Saint-Quay ne serait pas Saint-Quay : nos agents des services techniques, qui ont à cœur d'entretenir nos espaces publics, de préparer les diverses actions qui ont lieu sur notre territoire, et "monsieur Paul" qui sera l'invité d'honneur de Marie-Paule Le Goff cet été à notre traditionnelle exposition d'arts.

Votre magazine se termine comme à son habitude par l'agenda des rendez-vous de la saison qui - encore une fois et grâce à une équipe motivée et dynamique - vont être nombreux cette année.

Je tiens, dans cet édito, à tirer mon chapeau à une personne, sans qui ce magazine ne pourrait exister avec la qualité et le contenu qu'il a actuellement. C'est un travail consciencieux et conséquent que réalise Hannah Issermann.

Bonne lecture et belles festivités, lors desquelles j'espère vous voir à de nombreuses reprises.

Olivier Houzet

03 - Info municipale

04 - Info communautaire

05 / Dossier
Un diagnostic écologique sur le territoire de St-Quay-Perros

06 - Brèves

08 / Dossier
Transformation de la RD 788

10 - Vie de l'école

11 / Histoire
Accords d'Évian et cessez-le-feu

12 - Paul Houyvet, un homme passionné

14 - Résumés des conseils

20 / Dossier
Restitution du plan-guide

24 - Vie associative

30 / Jardin et nature
Les oiseaux, auxiliaires de nos jardins

32 - En image

33 - Relais paroissial

34 / Portrait
Les services techniques communaux

36 - Bibliothèque

38 / Les rendez-vous de la saison 2022

40 - Tribunes

42 - Agenda

43 - Infos pratiques

Vivre à Saint-Quay n°162

Mairie de Saint-Quay-Perros
2, avenue de la Mairie - 22700 SAINT-QUAY-PERROS
Tél. 02 96 49 80 40 - mairie.saintquayperros@orange.fr

mairie-saintquayperros.fr

Directeur de la publication : Olivier Houzet Rédactrice en chef : Hannah Issermann
Comité de rédaction : Nathalie Le Dilavrec, Nolwenn Briand, Hervé Le Bonniec, Josiane Réguer
Conception graphique et mise en page : Antoine Verbrugge
Photos : Mairie, Stéven Lemaître, Michel Le Luron, Olivier Lhemann, Valorys, cidrerie Tudker
Impression : Publi Trégor Tirage : 800 ex.

Pour tout problème de réception du Vivre à Saint-Quay, contacter la Mairie.

imprimé sur papier PEFC

Pour toute remarque ou suggestion, contacter le comité de rédaction à : hannah.issermann@mairie-saintquayperros.fr.

IMPRIM'VERT

LOTISSEMENTS, TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

Les travaux d'aménagements des lotissements de Park Roudoù Anton et Crec'h Min ont débuté. Ceux-ci vont obligatoirement provoquer des perturbations sur les voies adjacentes pendant plusieurs semaines. Concernant Park Roudoù Anton, un accord entre l'aménageur et la commune est pris pour éviter de retirer trop de terre et l'utiliser pour taluter un maximum de parcelles et réhausser le talus le long du chemin ar Mud. Concernant Crec'h Min, la création de la nouvelle rue Gabrielle Tréanton, qui débouchera à l'école, oblige l'aménageur à abattre plusieurs châtaigniers dont les fûts seront utilisés pour des aménagements le long des cheminements doux. Nous cherchons à minimiser l'impact sur l'environnement et sur les citoyens de ces 2 aménagements. Les premiers permis de construire vont être déposés au début de l'été.

TROISIÈME SESSION DU PROJET MUNICIPAL DES 6-12 ANS

Au menu de cette 3^{ème} session du projet municipal des 6-12 : liberté, bonheur, et vie réussie...

Les 11 et 12 avril, les petits aventuriers de Saint-Quay-Perros ont échangé sur le thème de la liberté - et des règles nécessaires - à travers le mythe de Gygès, raconté par Anne-Christine, membre de l'association Seve, et qui anime aussi les ateliers philo à l'école. Puis, accompagnée par l'âne Marius et son copain Charlot, toute cette bande de joyeux aventuriers s'est rendue à pied chez Bernadette et Hervé. Sous un beau soleil, et dans la bonne humeur, Bernadette a partagé avec les enfants son bonheur d'être au jardin, de prendre soin de ses



Bernadette livre à des aventuriers attentifs ses secrets pour bien cultiver son jardin : ici, comment protéger ses pommes de terre du froid

plantations : elle leur a expliqué la nécessité de les protéger du froid, du givre... elle leur a montré ses poireaux, son ail, ses fraises, ses betteraves ; les enfants ont pu sentir le parfum de l'aneth... Avant de jouer en liberté. Le lendemain, les enfants ont découvert l'histoire de la fontaine Saint-Méen et ses vertus médicinales, à travers le récit passionné de Charles. Puis, chez Colette et Pierrot, férus de jardinage, nos petits aventuriers ont pu planter eux-mêmes leurs propres radis, courgettes, carottes et autres soucis et pois de senteur. Une 3^{ème} session réussie pour ces aventuriers, toujours à la découverte des habitants, du territoire de leur commune et de nouvelles expériences. Ce projet municipal, porté par Claire Bille-Bize, conseillère déléguée à la participation citoyenne et à la gouvernance partagée, et Armelle Jégou, conseillère déléguée aux affaires scolaires, poursuivra sa route avec les jeunes Kénanais pour de nouvelles aventures, dès la rentrée scolaire prochaine.

RENDEZ-VOUS DU QUARTIER DE PEN AN ENEZ

Le 25 janvier dernier, les élus en charge de l'urbanisme, travaux et mobilités, accompagnés du maire, ont invité les habitants de la rue de Kerliviec et Keravily, autour du lieu-dit Pen an Enez à venir discuter. Une quinzaine de citoyens sont venus parler des difficultés de cheminements piétons, de gestion des eaux de pluie, de vitesse...



Si certaines difficultés peuvent être facilement surmontées par des aménagements abordables, d'autres demandent une transformation en profondeur de l'organisation des mobilités actives et automobiles qui devra être programmée à plus long terme.

EMPLOIS SAISONNIERS ET OPÉRATION ARGENT DE POCHE

Comme les autres années, le conseil municipal de mai décidera du lancement du recrutement des emplois saisonniers. Cinq jeunes kénanais pourront travailler durant 15 jours chacun avec les services techniques.

Les élu-e-s vont aussi renouveler les missions "argent de poche". Elles créent la possibilité pour des adolescents de 14 à 17 ans d'aider sur de petits chantiers ou sur des événements. Pour 3h30 (y compris la pause de 30 minutes), les jeunes reçoivent une indemnisation de 15 €. Ils seront par équipes de 2 afin de créer du lien entre eux et de faciliter les échanges avec les adultes qui les encadrent. Vous voulez participer ? Contactez le secrétariat de mairie !

OFFICE DE TOURISME CÔTE DE GRANIT ROSE



Moulin du Losser - Ploubezre (@OlivierLhemann)



Le saviez-vous ? L'office de tourisme propose aux trégorrois un choix éclectique de visites et découvertes sur tout le territoire.

Un programme multi-facettes conçu pour partir à la rencontre des artistes ou des artisans d'art passionnés, approcher des savoir-faire d'exception, sillonner des sites époustouflants ou bien encore découvrir l'histoire singulière de nos cités. Ce programme

"Ici, c'est la découverte", présente également les producteurs et artisans qui ouvrent leurs établissements ou ateliers au public, favorisant ainsi le circuit court. Côté billetterie, l'offre de l'office propose tous les classiques mais non moins incontournables : Armor Navigation, Passeur du Trieux ou bien encore le Parc du Radôme. L'offre s'élargit encore cette année avec Utopiarbre à Trégastel, La Combe aux ânes à Lanvellec ou bien encore les vedettes de Bréhat. Les équipes de l'office regorgent de bonnes idées pour satisfaire vos envies de sorties toute l'année. L'office propose également un espace Boutik avec une sélection de produits locaux, des affiches des plus beaux "spots" de la région ou bien des cartes de randonnée ou de balades à vélo. L'office de tourisme, c'est aussi un service de location de vélos à assistance électrique et bien d'autres activités à découvrir.

➔ **Contact :** www.bretagne-cotedegranitrose.com ou 02 96 05 60 70

➔ **Bureaux d'information les plus proches :** Lannion ou Trégastel, et à partir d'avril le camping Ernest Renan à Louannec

LE RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS

L'animatrice du relais informe les **parents ou futurs parents** sur les modes d'accueil et sur leurs droits et devoirs en tant qu'employeurs. Elle informe également les **assistant·e·s maternel·le·s ou garde d'enfants à domicile** sur leurs droits et devoirs en tant qu'employé·e·s.

Dû à de nombreux départs en retraite, à l'augmentation des naissances et à l'installation de nouveaux arrivants, il manque d'assistant·e·s maternel·le·s et de gardes d'enfants à domicile dans le secteur. **Vous souhaitez le devenir ?** Le relais vous renseigne sur les démarches pour obtenir l'agrément.

À Saint-Quay-Perros, l'**espace jeu** est installé une fois par mois dans la salle des associations. La prochaine séance aura lieu le vendredi 3 juin, de 9h30 à 11h30. Elles reprendront ensuite en septembre. Ces temps d'éveil sont **ouverts à tous les enfants de moins de 3 ans** accompagnés d'un adulte. C'est un lieu de découverte, d'échange et de rencontre. Ce service est gratuit, vous pouvez y participer dans la commune de votre choix

➔ **Contact :** Jacqueline Le Breton, 06 77 13 55 05, jacqueline.lebreton@lannion-tregor.com

DES ERREURS DE TRI AUX CONSÉQUENCES GRAVES



Depuis le début d'année, le centre de tri de Valorys à Pluzunet reçoit des quantités anormales de déchets liés au covid.

En effet, de nouveaux déchets sont apparus dans nos poubelles : les masques dans un premier temps puis plus récemment des autotests. Trop régulièrement les opérateurs et opératrices de tri voient passer ces déchets sur les lignes de tri. Or les risques pour la santé sont élevés et la probabilité d'une contamination est réelle car les opérateurs et opératrices doivent écarter manuellement les erreurs de tri.



Malgré les équipements de protection individuels portés par le personnel, les risques sont présents et les conséquences peuvent être lourdes. Aussi, Valorys souhaite rappeler à toutes et tous une consigne simple : **Les autotests et les masques se déposent uniquement dans la poubelle d'ordures ménagères.**

Un diagnostic écologique sur le territoire de Saint-Quay-Perros

Une cohabitation entre différents milieux, humains et naturels.



Salamandre tachetée

Grâce à une étude, complétée d'une résidence d'un mois, six étudiants de l'association Broussailles, rattachée au master 2 Gestion et conservation de la biodiversité de l'UBO de Brest, ont pu réaliser une carte simplifiée des habitats, et analyser précisément la biodiversité de notre commune de 2,72 km².



Martre prise au piège photographique

Cette carte nous permet de constater la pression qu'exerce le milieu anthropique ; **les trois quarts de nos sols sont réservés aux activités humaines**, telles que l'urbanisation (surtout de part et d'autre de la RD 788) et l'agriculture. Le quart restant, soit 195 ha, constitue le réservoir d'espèces naturelles à préserver. Il se compose de deux espaces naturels distincts : celui de la **trame verte** composée de forêts (122 ha), prairies (62 ha) et fourrés (11 ha), et celui de la **trame bleue**, définie par les réseaux aquatiques et par les zones humides (27 ha) et la flore qui s'y épanouit. Les bassins du Kerduel au nord-ouest (3 km) et celui du Cruguil à l'est (8 km) sont particulièrement importants. **Ces deux trames, verte et bleue, forment un ensemble de continuités écologiques** qui permettent le déplacement de populations d'espèces.

En termes floristiques, les étudiants ont répertorié plus de 300 espèces de plantes dont 102 observées pendant l'étude de terrain et non référencées sur l'atlas de la biodiversité de LTC, comme l'oseille des rochers et la grande berce, d'intérêt communautaire.

En termes faunistiques, trois groupes sont présents. 16 espèces de **mammifères** ont été comptabilisées dont 6 remarquables : la pipistrelle commune, l'écureuil roux, le lapin de garenne, le putois d'Europe, la martre des pins et la loutre d'Europe. Des pièges à images ont permis leur observation de nuit et un point

d'écoute a facilité l'identification des chauve-souris. En majorité, les **oiseaux** sont ceux des bâtiments, jardins et parcs, ceux des milieux bocagers et forestiers et ceux des milieux agricoles. D'autres peuplements ornithologiques, plus minoritaires, sont ceux des milieux humides ou des milieux marins. Certains sont peu connus du public, comme la bécasse des bois, l'orite à longue queue, le traquet motteux, le pouillot véloce ou le roitelet triple-bandeau.

Enfin, **il existe huit espèces d'amphibiens d'intérêt majeur** : l'alyte accoucheur, le crapaud commun, la grenouille rousse, la grenouille verte, la rainette verte, le triton alpestre, le triton palmé et la salamandre tachetée.

En conclusion, **notre territoire possède un paysage constitué par une diversité classique** dans le nord des Côtes d'Armor. Les milieux humains et naturels cohabitent et ces derniers ont encore un potentiel d'accueil pour la biodiversité. Cependant, les haies, dont le linéaire a chuté de 60 % en 70 ans et qui constituent ce que l'on appelle le **maillage bocager**, sont un enjeu majeur au même titre que certaines **zones humides**, notamment les berges du Cruguil. De plus, la RD crée une barrière difficile à franchir (cadavres de putois et batraciens) qui coupe la trame verte et bleue. **Ces milieux sont fragiles**, et doivent être préservés et restaurés, d'autant que des espèces végétales ou animales dites **invasives** ou **espèces exotiques envahissantes** (ex : laurier palme, renouée du Japon, herbe de la pampa, arbre à papillons, ragondins) les colonisent peu à peu.



Haie de laurier palme devenue une forêt en 40 ans

- Pour participer à cet effort, il est demandé aux Kénaçais-es qui le peuvent d'éviter de tailler leurs haies **du 1^{er} avril au 31 juillet**, et de choisir avec prudence les espèces à planter.

➔ **RDV mercredi 25 mai pour des ateliers avec l'UBO**

MICHEL LE DOUARON NOUS A QUITTÉS

Le 21 mars dernier, les parents et les amis de Michel Le Douaron étaient nombreux à Bégard pour lui rendre un dernier hommage.

Michel, qui était né à Kergrist-Moëlou près de Rostrenen en 1942, a passé sa jeunesse en région parisienne. Après une nomination à Lannion, il a vécu la plus grande partie de sa vie à Saint-Quay-Perros où, avec Danièle son épouse, il avait fait construire, voici près de

cinquante ans une maison tournée vers l'île Tomé avec suffisamment de terrain pour cultiver son jardin, l'une de ses passions. Comme pour de nombreux Kénaçais, la vie professionnelle de Michel s'est déroulée au CNET, qui deviendra France Télécom, où il s'occupait du service "formation".

Très vite, Michel va s'impliquer dans la vie associative de sa commune et avec une joyeuse équipe de parents (Pierrot, Gérard, Michel et les autres...), il participera à l'animation des kermesses et soirées de l'amicale laïque fondée par Michel Gouédard le directeur de l'école.

Michel Le Douaron fut aussi un homme engagé au plan communal. Militant de gauche, il fut élu conseiller municipal de 1989 à 1995 sur la liste de Michel Querré avec Madeleine Hamon et Jean-Baptiste Jacob, pendant le dernier mandat de Yves Guégan. Michel qui suivait plus particulièrement les dossiers des travaux et des sports ne se représentera pas en 1995.

Les élus actuels et anciens de Saint-Quay-Perros présentent à Danièle, son épouse, à ses enfants et petits-enfants leurs très sincères condoléances.

Roland Geffroy, maire honoraire

GOÛTER DES AÎNÉS

Le 2 mars dernier, plus de 80 personnes ont répondu présent à l'invitation lancée pour le traditionnel goûter des aînés. Ces moments de convivialité ponctuent les saisons, nous les partageons avec chaleur et amitié car nous savons combien ils sont importants pour rompre l'isolement, permettre les échanges et rester en contact. La salle Yves Guégan a résonné sous les notes de notre doyen qui nous a fait l'honneur de deux belles chansons. Quelques dames nous ont charmé de leurs voix et des messieurs nous ont régales de blagues, histoires courtes et fables de La Fontaine. Nous avons une pensée pour ceux qui ne peuvent pas participer et nous rappelons que ce goûter est ouvert sur inscription aux personnes de 65 ans et plus. L'après-midi s'est écoulée dans une chaleureuse ambiance et le goûter s'est achevé par un délicieux gâteau réalisé par Laurent notre pâtissier en chef pour l'occasion. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à la mise en place et au service de salle.

À très bientôt pour de nouvelles festivités qui rapprochent et participent au bien-vivre sur notre commune.

**RAMENONS AU JARDIN LA PLUS GRANDE BIODIVERSITÉ POSSIBLE !**

Depuis quelque temps, une grainothèque est installée dans l'entrée de la mairie. Toutes les graines (légumes, fruits, fleurs) sont à partager. Les variétés anciennes ou traditionnelles de nos terroirs sont les plus en péril.

Ensemble, nous pouvons préserver et faire vivre ce patrimoine en proie à l'homogénéisation et à l'agriculture monoculturelle intensive. La plupart de nos légumes, même en bio, même au marché, même les fleurs des fleuristes sont souvent des hybrides F1 (plantes non reproductibles). Dans le doute, il vaut mieux s'abstenir.

Comment faire pour participer ?

Les semences de la grainothèque sont libres, vous pouvez vous servir ! Ce geste vous incitera peut-être à participer car la démarche est simple et très ludique. Pour échanger les graines, faites participer les enfants !

Assurez-vous pour le bien être de tous, de :

- n'utiliser aucun engrais chimique : le bio, c'est si bon !
- d'introduire des semences matures, reproductibles, non hybrides.

➔ Pour plus d'informations : Collectif kénaçais des Coquelicots (Annette, Brigitte, Nicole et Nathalie), auprès du secrétariat de la mairie qui fera suivre.

**JEUNES LYCÉENS ÉTRANGERS
CHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL**

Du Japon, du Brésil ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association Centre d'échanges internationaux (CEI). Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide

ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles bénévoles.

Ligia, jeune brésilienne de 16 ans, souhaite venir en France pour 6 mois à partir de septembre 2022. Elle joue au tennis, aime la lecture, la peinture, le dessin, et le cinéma. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Elena, jeune allemande de 15 ans, est passionnée par la culture française. Elle fait de l'équitation, de la voltige, joue du violon, aime la lecture, les voyages, et les jeux de société. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de septembre 2022. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Ryuki, jeune japonais de 17 ans, viendra en France pour 10 mois aussi. Il a de nombreux hobbies : le football, le basket et le cinéma. Il aime aussi peindre et dessiner. Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi. À la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

➔ Renseignements : Vanessa Simon
au 02 99 20 06 14 ou v.simon@groupe-cei.fr

PANNE DU TRANSFORMATEUR

La centrale de transformation d'électricité de Saint-Quay-Perros, située au bout de la rue de Kerlivinec, est constituée de 2 modules transformateurs d'électricité pour alimenter en moyenne tension (12 000 V) toute la côte, de Trélévern à Trébeurden. Un transformateur étant en maintenance, l'autre est tombé en panne le 6 mars, marquant le début d'une rude épreuve pour les agents d'Enedis.

Des éléments irréparables ont obligé Enedis à déployer la Force d'intervention rapide électricité (FIRE) : 60 tonnes de matériel, plus d'une centaine d'agents, des groupes électrogènes venus des quatre coins de la France ! Le lundi, un module de transformation mobile, unique



en Europe, a été acheminé par une dizaine de semi-remorques depuis Clermont-Ferrand : il sera fonctionnel en moins d'une semaine.

En attendant, des groupes électrogènes ont été disséminés sur le territoire pour continuer à fournir les foyers. Les entreprises ont été invitées à utiliser leurs propres moyens en énergie. Les services et élus de Perros-Guirec et Saint-Quay-Perros ont été présents à tous les instants aux côtés des agents d'Enedis. Si la fourniture d'électricité a pu être rétablie pour tous au bout de quelques jours, le chantier n'est pas fini. Enedis doit maintenant remettre en état les deux modules initiaux, ce qui prendra plusieurs mois. Cet épisode nous rappelle notre forte dépendance à l'énergie pour les aspects les plus essentiels de la vie : se chauffer, se nourrir, s'éclairer... C'est ainsi l'occasion de se questionner et de réfléchir à comment nous pouvons économiser l'énergie par des gestes simples afin, quand c'est nécessaire, "d'alléger le réseau".

**LES PETITS
RAMASSEURS**

Comme vous l'avez peut être constaté, une équipe s'aventure sur les routes kénaçaises un dimanche par mois pour ramasser les déchets. Cette équipe, constituée d'une quinzaine de personnes, est affiliée à l'association Qui nettoie si ce n'est toi (QNSCNT).

Les déchets collectés sont nombreux : masques, bouteilles, tickets de caisse, papiers, plastique, polystyrène, etc. Ces déchets sont conséquents sur la RD 788 et plus particulièrement près des commerces.

Si certaines personnes souhaitent se rallier à ce groupe, les rendez-vous sont fixés à 10h le dernier dimanche du mois sur le parking de la salle Yves Guégan. L'action dure 2 heures.

➔ Claire Bazin, Pierre Rocton et Hervé Le Bonnic



Transformation de la RD 788

➤ L'étude de trafic et d'usage de la RD 788 que nous avons d'ores et déjà évoquée, réalisée en périodes estivale et scolaire, a été suivie de relevés de données issues du terrain en vue de proposer des scénarios réalistes. Le cabinet chargé de ces relevés a rendu ses résultats le 24 février au comité de pilotage (CoPil*).

- **Les relevés sont très précis et prennent en compte :**
 - des comptages automatiques (radars et tubes pneumatiques sur la chaussée),
 - des comptages directionnels sur tous les modes de circulation par caméra sur les 5 carrefours,
 - des comptages de vélos sur les 5 carrefours,
 - des relevés origine-destination par numéros de plaques,
 - une enquête vélo par questionnaire.
- **Les conclusions sont claires :**
 - Le nombre moyen de véhicules par jour en double sens est à minima de 12 000 en septembre, pour un maximum de 14 000 en août,
 - La route garde une réserve de capacité de 67 à 86% selon les heures de pointe et les lieux. Ces résultats actent son surdimensionnement et sa grande marge de capacité face à l'usage automobile,
 - Les vitesses pratiquées sont trop souvent excessives, notamment au niveau du carrefour de Ker-Noël dans le sens Lannion-Perros et à Crec'h Quillé dans le sens Perros-Lannion,
 - Les aménagements pour les modes actifs (piétons et vélos) sont insuffisants à certains carrefours, ils sont inexistantes en traversée. Les aménagements cyclables le long de la route sont discontinus et trop contraignants,
 - Les points comme le carrefour de Ker-Noël, le giratoire de Kerliviec et le carrefour de Crec'h Quillé ont été mentionnés comme nécessitant des améliorations substantielles.

* membres du CoPil: département (vice-présidence et direction des infrastructures et mobilités), LTC (vice-présidence et direction de service aux mobilités), élus et techniciens des communes de Lannion, Saint-Quay-Perros, Perros-Guirec et Louannec.

Comme l'étude le prévoyait, 6 scénarios de transformation ont été proposés en CoPil le 24 février.

Ils sont soumis à un logiciel de simulation prospectif à partir de deux hypothèses d'évolution de trafic retenues parmi celles proposées par le ministère de la Transition écologique dans la Stratégie nationale bas carbone :

- augmentation annuelle de +0,5 % (scénario avec mesures existantes),
- diminution annuelle de -0,7% pour les déplacements inférieurs à 100 km (scénario avec mesures supplémentaires)

Pour chacun des scénarios présentés le 1^{er} avril, le CoPil a identifié des contraintes.

➤ Vous trouverez ci-contre un récapitulatif. Le trajet est découpé en trois tronçons.

TRONÇON 1 : transformations entre le giratoire de Saint-Méen et Kerliviec

Les automobiles utilisent les voies situées à l'ouest du terre-plein central en double sens, comme une route classique. La partie est reste réservée aux modes actifs. Des aménagements sont donc nécessaires à certains carrefours. Dans tous les cas, la voie des modes actifs n'emprunte pas ces carrefours, elle passe à côté.

- Scénario 1 : le carrefour de Ker-Noël est fermé** aux tourne-à-gauche.
 - Impossibilité de traversée sécurisée des modes actifs, incompatibilité avec les arrêts de bus
- Scénario 2 : un giratoire** est installé sur la partie automobile au carrefour de Ker-Noël.
 - Vigilance sur la priorité des cycles lors de la traversée de la rue de Bouscao, mais avantage important : toutes traversées possibles
- Scénario 3 : le carrefour de Ker-Noël est aménagé avec des tourne-à-gauche** et des arrêts de bus et traversées sécurisées.
 - Problème de vitesse des automobiles

TRONÇON 2 : modifications de Kerliviec à Pont Couennec

- Scénario 4 : la file descendante à Perros-Guirec passe à une voie**, la partie droite sera réservée aux modes actifs en double sens. La montée depuis Perros reste inchangée.
 - Séparation obligatoire des vélos montant à contre-sens des automobiles, risque de remontée de file, possibilité de variante en amont du tunnel en utilisant les accotements communaux
- Scénario 5 : les automobiles passent en double sens** à l'ouest du terre-plein, les modes actifs à l'est. [comme sur le tronçon Saint-Méen/Kerliviec].
 - Impossibilité de doubler les véhicules lents dans la montée en sortie de Perros

TRONÇON 3 : du giratoire du Cruguil à Crec'h Quillé

- Une traversée sécurisée au niveau du GR34 est envisagée.
- Scénario 6 : la contre-allée** de Lannion devant Peugeot (Nivern Bihan) passe en **sens unique** vers Lannion, avec un aménagement modes actifs en double sens.
 - Accès poids lourds, augmentation du trafic sur la RD

Transformations envisagées au carrefour de Ker-Noël



Aménagements pour les modes actifs au giratoire de Saint-Méen



Aménagements pour les modes actifs au giratoire de Kerliviec



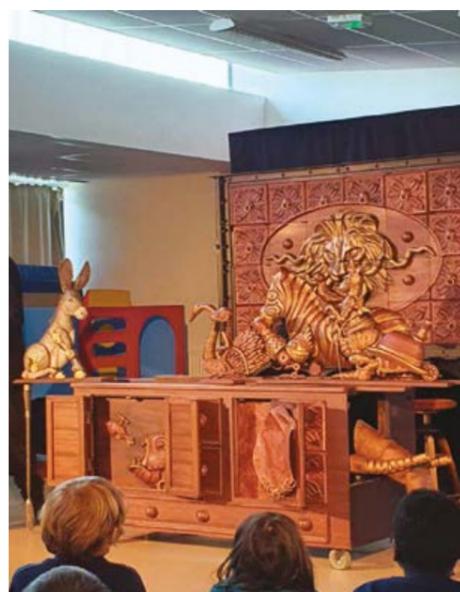
➤ Le CoPil doit se réunir pour étudier la faisabilité financière de ces transformations et organiser certaines expérimentations. Une restitution publique est ensuite prévue. Les scénarios présentés ne sont que des propositions qui doivent encore être affinées et discutées, mais il est important que vous soyez informés régulièrement des avancées. Les services du Département travaillent intensément sur le sujet, soutenus par leur vice-président chargé des infrastructures et des mobilités douces.

Voyage scolaire

Jeudi 2 et vendredi 3 juin, les classes de CE et CM se rendront dans le Val de Loire afin de visiter deux hauts lieux de la Renaissance en France.

Le premier jour sera consacré au château de Chambord et à son histoire. Le lendemain, les enfants découvriront le manoir du Clos Lucé à Amboise où ils participeront à un atelier dessin "à la manière de Léonard de Vinci".

Ce voyage s'inscrit dans un projet pédagogique autour de l'histoire, la géographie, les arts et le bien vivre ensemble.



Spectacle Animalium

Les élèves de la toute petite section de maternelle au CE2 ont eu le plaisir de voir un spectacle musical présenté par La Malle-Théâtre. Sur des musiques du Carnaval des animaux de Camille Saint-Saëns, les enfants ont découvert un cabinet de curiosités semblant sortir tout droit de l'univers de Jules Verne. Y étaient cachés des marionnettes insolites aux allures d'automates, des instruments scientifiques imaginaires et des objets extraordinaires ! Un vrai régal pour les yeux et les oreilles !

Vive le carnaval

Vendredi 4 mars, les élèves de Saint-Quay-Perros ont défilé déguisés au son de maracas et de musiques festives dans les rues de la commune. Ils étaient guidés par Monsieur Carnaval, grande mascotte qu'ils avaient fabriquée en classe. De nombreux parents et passants attendaient les élèves pour les admirer et les applaudir. De retour à l'école, une collation leur a été servie par l'ALK [association de parents d'élèves] qui était à l'origine de cet événement festif. Un joyeux moment qui a ravi les enfants et les adultes !

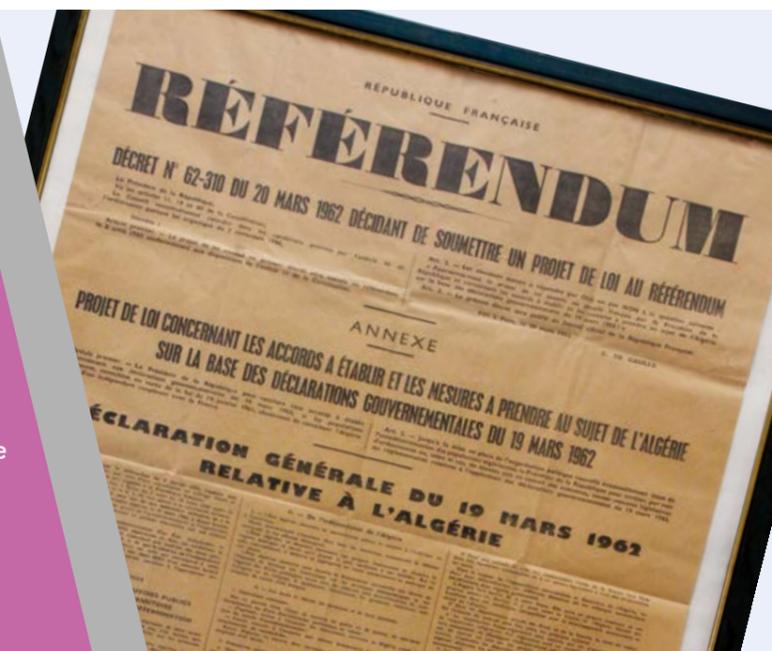


Accords d'Évian et cessez-le-feu en Algérie

18 et 19 mars 1962

À l'occasion du 60^{ème} anniversaire des accords d'Évian, j'ai demandé à l'ancien d'Algérie, historien amateur, collectionneur et amoureux de son bourg d'adoption, de rédiger un article, nous rappelant les moments importants de notre histoire commune et communale. Ce devoir de mémoire est tellement important en ces moments tragiques. Merci Claude-Henri. Merci aux porte-drapeaux, à Michel Benoit et Christian Le Guillouzer pour l'organisation de cette cérémonie.

Olivier Houzet



Dès son retour aux affaires en juin 1958, Charles de Gaulle, président du Conseil, investi avec les pleins pouvoirs pour six mois, a modifié la constitution des trois départements d'Afrique du Nord, donné les mêmes droits et devoirs aux Français de souche nord africaine (FSNA) et aux Français de souche européenne (FSE), et imposé un collège unique électoral. "Tous français à part entière".

Prémices de l'indépendance de l'Algérie

- 16 septembre 1959, Charles de Gaulle, président de la République, prononce une allocution radiodiffusée et télévisée que nous, appelés, avons écoutée avec intérêt : Il y affirme que la politique à l'égard de l'Algérie est fondée au principe de l'autodétermination.
- 10 juin 1960, à l'Élysée, il reçoit 3 chefs de wilayas (préfets) sans l'accord du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GRPA). À leur retour en Algérie, le colonel Si Salah est tué par les siens pour trahison.
- 14 juin 1960, le président emploie pour la première fois le terme "Algérie algérienne". Les pourparlers tenus avec le Front de libération national (FLN) du 25 au 29 juin 1960 à Melun se terminent par un fiasco.
- 8 janvier 1961, référendum en France pour donner l'accord à l'autodétermination. Une réunion secrète a lieu à Lucerne en Suisse entre 2 représentants français dont Georges Pompidou et 2 représentants du FLN.

- Entre mai et juillet 1961, des négociations très fructueuses entre Français et Algériens ont lieu à Évian, à Les Rousses puis Lugrin.

Aboutissement

Krim Belkacem, président des membres de la délégation algérienne et Louis Joxe, son homologue français assisté de hauts fonctionnaires et conseillers signèrent le 18 mars 1962 les accords qui prendront le nom d'Évian. Le cessez-le-feu aura lieu le lendemain, 19 mars à 11 heures. Un référendum le 8 avril en France et un autre le 1^{er} juillet en Algérie donneront à ce peuple colonisé depuis 132 ans son indépendance le 5 juillet 1962. **La raison a pris la victoire sur les armes.**

Au niveau local : une stèle pour le souvenir et les anciens combattants

J'ai adhéré en novembre 1998 à l'association des anciens combattants de Saint-

Quay-Perros présidée alors par Jacques Boisson puis en 2001 par Jean-Baptiste Jacob, dissoute en 2009, faute d'adhérents. Le conseil municipal ayant voté à l'unanimité la construction d'un monument en mémoire des combattants d'Afrique du Nord, une stèle a été inaugurée le 19 mars 2001 à Saint-Quay-Perros sous la houlette



Photo du soldat Mattenet au pied d'une Jeep

de la municipalité, avec la logistique de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie (FNACA) de Lannion dont faisait partie des Kénanais tel Christian Le Guillouzer. Dans la foulée une entité intercommunale de la FNACA "Saint-Quay-Perros - Trégastel" est née, présidée par ce dernier.

Malheureusement, celle-ci a périclité et a pratiquement disparu. Depuis Le Souvenir français a pris le relais et le monument est toujours bien entretenu : là, tous les ans, le 19 mars, nous nous réunissons pour commémorer cette date tellement importante quant à notre devoir de mémoire.

Claude-Henri Mattenet, le 31 mars 2022

Paul Houyvet, un homme passionné

Celui que tout le monde appelle "Monsieur Paul" a donné son prénom à la zone d'activité au bord de la quatre voies. Arrivé sur Saint-Quay-Perros dans les années 60, Paul a eu une vie bien remplie qui lui a permis d'assouvir ses trois passions : le cyclisme, les vieilles voitures et la peinture.



Tout commence à Vierville-sur-Mer en Normandie. Dans la belle ferme familiale, à 300m de la plage rebaptisée Omaha Beach par les Américains, Paul voit le débarquement du haut de ses 10 ans.

Son père ayant été mobilisé en 1939, puis fait prisonnier en Allemagne, sa mère avait continué seule l'exploitation de la ferme. Paul, sa mère et son frère aîné Henri, vivent l'occupation allemande. En 1943, leur mère décède d'une péritonite à seulement 34 ans ; ils sont recueillis par la famille. Ce 6 juin 1944, pris en tenaille entre deux feux, ils vivent la violence du débarquement, le déluge de bombes et se terrent dans des tranchées. Pendant les 6 mois suivants, les Normands cohabitent avec les Américains qui reconstruisent les maisons et déminent les champs. Paul restera très marqué par cette période de guerre. Son père revient en septembre ; Paul et Henri travaillent à la ferme et partagent la même passion du vélo. Ensemble, ils écumant les courses cyclistes locales et ont des résultats prometteurs. Un problème cardiaque empêchera Paul de poursuivre. "Finalement, alors que j'avais été un grand espoir, ma carrière a été aussi décevante que brève."

S'étant découvert un talent artistique, il entre à l'école de décoration Blot à Reims. Ce jour-là, il laisse derrière lui son passé d'agriculteur et bascule dans une nouvelle vie. "Finis la ferme et le reste... J'allais pouvoir m'assumer pleinement". À peine diplômé, il part sillonner la France : pour une "boîte de Paris", il peint des réclames pour des produits américains sur les pignons des maisons.

À 32 ans, son travail amène Paul dans le Trégor. Il y rencontre son épouse, originaire de Buguelès. Il crée



sa propre entreprise à Saint-Quay-Perros, rue des Hortensias, mais rapidement, en 1975, il investit et achète un terrain en bordure de la future route départementale. Ce terrain deviendra après quelques agrandissements la "zone Paul". C'est dans ces premiers bâtiments qu'il ouvre sa société de sérigraphie (actuelle entreprise Balnéo). Accolée à ce bâtiment, sa maison avec un patio intérieur sera son lieu d'habitation familial (actuelle entreprise AB courtage et auto-école). Il devient donc kénanais, en tant qu'entrepreneur et habitant. L'activité de cette "nursery d'entreprise", comme l'appelait la presse locale de l'époque, bat son plein dans les années 80.

C'est en 1987 que "Monsieur Paul", comme tout le monde l'appelle, part installer son domicile à Perros-Guirec, boulevard du Linkin. La route départementale prend de l'envergure et l'emplacement devient particulièrement intéressant pour des commerces et artisans en besoin de visibilité. La zone Paul est en pleine activité, avec une quinzaine de locaux commerciaux de différentes tailles, dont huit en façade. Paul devient ainsi propriétaire loueur.

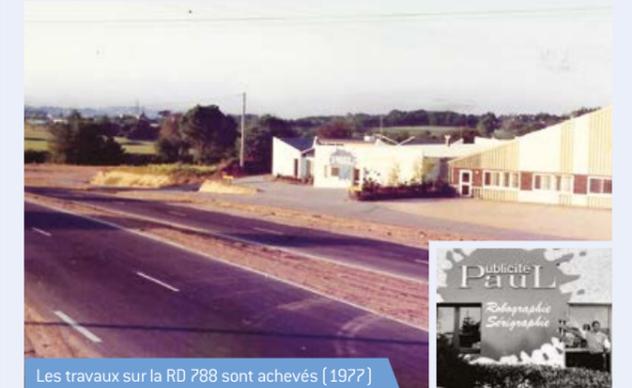
Paul prend une retraite bien méritée en 1992. "J'avais gardé un atelier à l'arrière de la zone, pour mes deux voitures de collection que j'aimais venir retaper". Sa deuxième passion prend brutalement fin lors d'un incendie en 2002 qui ravage plus de 80% du bâtiment.

Si certains connaissent Paul comme le nom d'une zone, d'autres connaissent l'homme humble et sympathique qui a réussi seul son entreprise professionnelle, en partant de rien. Mais il existe encore un autre Paul : l'artiste peintre. "J'ai commencé à peindre pour le plaisir à ma retraite, je me suis installé dans le sous-sol de ma maison à Perros, maintenant c'est un bel atelier, on peut venir le visiter...". Celui qui s'est laissé envahir par cette passion qu'est la peinture est maintenant reconnu dans tout le Trégor. Paul expose chez lui et à l'occasion dans des galeries, mais aussi, tous les ans à Saint-Quay, lors de l'Exposition d'arts kénanaise organisée par Marie-Paule Le Goff. Il en sera l'invité d'honneur cette année pour la 33^{ème} édition au mois d'août.



Paul Houyvet est une personne de notre territoire et de notre commune qui a laissé son empreinte, au pinceau, une personne emplie de sympathie qui a toujours une anecdote à raconter.

BAUCOUP DE CHANGEMENT DEPUIS LA CRÉATION DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE EN 1977



Les travaux sur la RD 788 sont achevés [1977]



Mr Paul et ses locataires [2022]

Si certains connaissent Paul comme le nom d'une zone, d'autres connaissent l'homme humble et sympathique

➡ **Rappel** : les séances du conseil municipal sont publiques et chacun peut librement y assister. Les comptes rendus des délibérations sont disponibles en mairie ou sur le site Internet dès qu'ils ont été approuvés (en général lors du conseil municipal suivant). À des fins de lisibilité, les comptes rendus ci-après ont été résumés.

Conseil municipal du 2 déc. 2021

• **Audit de la structure de la salle Yves Guégan**

La société QSB de Lannion a produit un rapport qui indique la présence de déstructuration par pourriture en partie inférieure des poteaux de la salle Yves Guégan. Des injections de résine et la réalisation d'un capotage d'aluminium sont nécessaires pour protéger la structure. Ces travaux impacteront le budget prévu.

• **Bilan des animations culturelles estivales 2021**

> **Musiques sur place #1 - 13 juin**

- une centaine de personnes en période de crise sanitaire liée à la Covid et une jauge de 60 personnes,
- bonne ambiance, les gens étaient heureux de se retrouver après les confinements.

> **R(o)ue libre – 3 juillet**

- 250 personnes présentes, une quinzaine d'habitants impliqués dans les différentes scènes ainsi que les enfants de l'école et les maîtresses,
- cet évènement a permis à certaines personnes de découvrir l'école !

> **Voyage en coulée verte – 17 juillet**

- le voyage en coulée verte a remplacé le fest-noz habituel, interdit en raison de la crise sanitaire,
- environ 1500 personnes présentes,
- très bon son, meilleur qu'au stade
- lieu très sympa mais un peu compliqué en termes de relief du fait notamment des trottoirs,
- bonne offre repas, mais sous dimensionnée, il y a eu pas mal d'attente. Un droit d'entrée pour les restaurateurs sera demandé la prochaine fois, les restaurateurs ont payé les repas des artistes.
- feu d'artifice très apprécié.

> **Couleurs de Bretagne – 31 juillet**

- une cinquantaine d'artistes,
- regret de ne pas avoir su attirer plus d'enfants.

> **Musiques sur place #2 – 29 août**

- 120 personnes en tout, 70 sur place en même temps environ,
- de très bons retours sur les réseaux sociaux et de vive-voix,
- aucun problème de gestion sécurité, voirie, spectateurs, voisinage,
- implication d'une association nouvelle pour la buvette : Scots bonnet (exemple à suivre).

• **Fusion des écoles maternelle et élémentaire Albert Jacquard**

Le conseil municipal a voté (une abstention : Gisèle Le Guillouzer) la fusion des deux écoles en une seule entité à compter de la rentrée scolaire 2022/2023. La fusion des deux écoles se traduit par la fermeture administrative des dites écoles et l'ouverture d'une nouvelle structure administrative avec son propre numéro d'immatriculation.

• **Point sur les travaux**

Monsieur le maire informe l'assemblée que les travaux liés aux plans de relance 1 et 2 du Département devraient se terminer pour la fin de l'année. Les panneaux d'information du plan de relance 1 seront installés au premier semestre 2022. La passerelle prévue à la sortie du tunnel de Park ar C'hra est remplacée par la création d'un chemin, un terrassement sera nécessaire.

• **Motion algues vertes**

À la demande du maire de Binic-Etables-sur-Mer et pour dénoncer une situation qui porte atteinte :

- à la qualité de vie de nos citoyens usagers du littoral breton,
- à la qualité environnementale de toute une région,
- à la biodiversité,
- aux activités économiques des communes concernées,

les élus de Saint-Quay-Perros votent une motion de lutte contre la prolifération des algues vertes et exigent des mesures immédiates à la hauteur des enjeux en interpellant les pouvoirs publics au plus haut niveau.

• **Présentation de la candidature zéro phyto**

Hervé Le Bonniec informe l'assemblée que le prix zéro phyto sera remis à la commune en 2022.

• **Demande de fonds de concours auprès de LTC "Aide à la mobilité électrique, acquisition de véhicules électriques"**

Les élus sollicitent de la part de Lannion-Trégor communauté un fonds de concours de 2 100 € pour l'achat d'un véhicule électrique.

• **Point d'avancement du plan-guide pour l'aménagement du centre-bourg**

Une présentation du diagnostic de la commune et des ateliers citoyens sera faite en comité de pilotage, le 7 décembre 2021, en présence des services de l'État, de la Région, du Département et de Lannion-Trégor communauté.

• **Point d'avancement pour le lotissement de Crec'h Min**

Le bailleur social "la Rance" va réaliser trois T3 de plain-pied et un T4 avec étages.

• **Point d'avancement du lotissement Park Roudoù Anton**

Le premier permis d'aménager a été refusé pour trois raisons :

- la densité d'habitation était trop importante,
- la largeur de la voirie ne permet pas un accès sécurisé au lotissement,
- le réseau électrique n'est pas suffisant pour desservir les nouvelles habitations.

L'aménageur a déposé un deuxième permis qui est en cours d'instruction. Le projet comprend 21 lots libres et 5 habitations en logement social. Une convention va être signée avec la mairie et Lannion-Trégor communauté pour que l'aménageur prenne en charge l'élargissement de la voirie et le renforcement du réseau électrique pour un montant de 30 000 €.

• **Échange foncier avec la SCI la Garcette**

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à échanger la parcelle BD87 contre la parcelle BD89 appartenant à la société civile La Garcette dans le but de réaliser une voie douce le long de la RD 788.

• **Ouvertures dominicales 2022**

Le conseil municipal autorise (5 voix contre : Gaëlle Urvoas, Armelle Jegou, Nathalie Le Dilavrec, Hannah Issermann, Joël Le Droumaguet), pour l'année 2022, les ouvertures dominicales suivantes

	27.11.22	04.12.22	11.12.22	18.12.22
	4759B - Commerce de détail d'autres équipements du foyer	4759B - Commerce de détail d'autres équipements du foyer	4759B - Commerce de détail d'autres équipements du foyer	4759B - Commerce de détail d'autres équipements du foyer
	4743Z - Commerce de détail de matériels audio et vidéo en magasin spécialisé	4743Z - Commerce de détail de matériels audio et vidéo en magasin spécialisé	4743Z - Commerce de détail de matériels audio et vidéo en magasin spécialisé	4743Z - Commerce de détail de matériels audio et vidéo en magasin spécialisé
	4761Z - Commerce de détail de livres en magasin spécialisé	4761Z - Commerce de détail de livres en magasin spécialisé	4761Z - Commerce de détail de livres en magasin spécialisé	4761Z - Commerce de détail de livres en magasin spécialisé
		4771Z - Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	4771Z - Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	4771Z - Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
			4721Z - Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé	4722Z - Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé
			4711B - Commerce d'alimentation générale	4781Z - Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés

• **Tarifs 2021 : cimetières, salles, photocopies**

Tarifs votés à l'unanimité :

Concessions aux cimetières		Concessions au colombarium	
15 ans	120 €	10 ans	390 €
30 ans	220 €	15 ans	530 €
		20 ans	660 €
		30 ans	940 €

Concessions aux cavurnes

15 ans	110 €
30 ans	200 €

Mur du souvenir

10 ans	50 €
--------	------

Photocopies N&B

Format A4	0,25 €
Format A3	0,50 €

Photocopies Couleurs

Format A4	0,30 €
Format A3	0,60 €

Tarifs votés avec trois voix contre :

Yves Davoult, Josiane Réguer et Gisèle Le Guillouzer

Salle Yves Guégan

SALLES	LOCATION 1 jour de semaine		LOCATION Week-End	
	Kénaçais	Extérieur	Kénaçais	Extérieur
2 salles sans cuisine	235 €	350 €	290 €	430 €
Location occasionnelle 1/2 journée	150 €	200 €		
ESTRADE	Jusqu'à 24 m² > 100 €		Jusqu'à 48 m² > 200 €	

Couverts + vaisselle	LOCATION 1 jour de semaine		LOCATION Week-End	
	Kénaçais	Extérieur	Kénaçais	Extérieur
1 Kit 50 couverts	50 €	80 €	50 €	80 €
2 Kits 50 couverts	95 €	155 €	95 €	155 €
3 Kits 50 couverts	135 €	225 €	135 €	225 €
4 Kits 50 couverts	170 €	290 €	170 €	290 €

• **Caution : 500 €**

• **Intervention complémentaire** (ménage, vaisselle) : **30€/h** si nécessaire

• **Salle bleue : gratuité** pour les cafés après obsèques à St-Quay-Perros

Location pour réunion associative ou d'entreprise

Location 2h	Journée Kénaçais	Journée Extérieur
50 €	100 €	150 €

• Crédits scolaires 2022

Tarifs votés à l'unanimité :

Elémentaire

Nb. d'élèves	Montant fournitures par élève	Total fournitures	Petit matériel	BCD
52	45 €	2340 €	990 €	550 €

Achat livres scolaires	Transports	Noël	Activité Piscine	Activité Voile	Voyage Château de la Loire	Total
750 €	3350 €	235 €	1400 €	750 €	3000 €	13365€

Maternelle

Nb. d'élèves	Montant fournitures par élève	Total fournitures	Petit matériel
26	45 €	1170 €	463 €

Achat livres scolaires	Transports	Noël	Total
2098 €	1200 €	120 €	3418€

Conseil municipal du 2 fév. 2022

• Convention d'accueil de loisirs avec la commune de Louannec

Une convention va être signée avec la mairie de Louannec pour l'accueil des enfants domiciliés à Saint-Quay-Perros, ainsi que les enfants scolarisés à l'école Albert Jacquard, les mercredis en période scolaire et pendant les vacances scolaires. Les familles bénéficieront des tarifs louannécains puisque la commune prendra en charge la différence avec le tarif pour les extérieurs.

• Projet municipal des 6-12 ans

Il s'agit d'ateliers organisés pendant les périodes des vacances scolaires qui proposent aux jeunes de réfléchir sur divers thèmes (solidarité, amitié...) et de réaliser des actions dans la commune avec comme fil rouge le "vivre-ensemble". Afin de créer du lien, les anciens sont invités à partager avec les jeunes. Pour la période de février, déjà 12 jeunes et 6 aînés se sont inscrits.

• Plan-guide d'aménagement du centre bourg

Le plan est en phase de finalisation, les orientations d'aménagement seront proposées aux partenaires territoriaux et étatiques le 22 février prochain.

Un séance publique de restitution et d'échange, programmée le 9 mars, clôturera ce plan-guide et marquera le début de la phase opérationnelle pour l'espace des associations, la halle couverte et les logements.

• Étude de trafic sur la RD 788

Le département, LTC et les 4 communes membres du comité de pilotage (CoPil) de l'étude de trafic de la RD 788 Lannion-Perros se réunissent le 24 février, à la maison du département, pour avancer sur ce dossier.

L'ordre du jour de ce "CoPil" sera :

- Bilan de la phase de recueil de données de circulation et de diagnostic,
- Présentation de la modélisation envisagée,
- Validation de 5 scénarios à comparer entre eux.

Une présentation sera ensuite faite aux Kénaçais-es.

• Étude de la biodiversité communale

Une présentation de l'étude de la biodiversité communale réalisée par les étudiants en Master2 de l'université de Bretagne est prévue le 22 mars prochain. Cette présentation sera l'occasion pour tous de se rendre compte du potentiel en biodiversité de notre commune, des outils à mettre en place pour la conserver et l'améliorer. Des préconisations seront faites, et une organisation de la phase suivante sur des espaces à enjeux (à intérêts spécifiques ou demandant une attention particulière) sera proposée.

• Rénovation de l'éclairage public

Le conseil municipal ouvre une enveloppe de 10 000 € pour l'année 2022 affectée aux besoins de rénovations ponctuelles sur l'éclairage public par le Syndicat départemental d'énergie des Côtes d'Armor.

• Travaux électriques place de la mairie

Marcel Le Bozec, adjoint aux travaux, informe l'assemblée qu'il a demandé à l'entreprise Eiffage d'effectuer une étude pour réaliser un coffret électrique place de La Maire. Le coffret permettra le branchement des différents équipements et appareils électriques lors de manifestations sur la place.

• Travaux de rénovation du stade

Le stade nécessite une mise en conformité (validée par le district pour 10 ans : 2021-2031) pour pouvoir continuer d'accueillir les matchs de championnat et de coupe. Cette mise aux normes concerne 2 abris de touche et une paire de but pour un montant de 6 104 € HT. Un entretien de la pelouse du terrain principal est également nécessaire, le coût de la réfection est de 5016 € HT.

La commune va faire une demande de subvention auprès de la Fédération française de football pour financer ces travaux.

• Lotissement Park Roudou Anton

La totalité des lots sont réservés, 90% des acquéreurs seront en résidence principale ou en bien locatif annuel. De nombreuses familles ont des enfants, un peu moins d'une vingtaine recensés, certains iront donc dans notre école. 5 foyers sont éligibles à la prime de primo-accédants mise en place par la municipalité.

Les travaux d'aménagements commenceront fin mars 2022, à la même période que les travaux de la rue de Bouscao. Une signalétique et un aménagement provisoire seront mis en place rue de Roudouanton afin de limiter la vitesse et d'interdire aux véhicules d'accéder à Bouscao.

• Plaques de rues

La commune a commandé 43 plaques de rue en fonte d'aluminium auprès de la société Gargam pour un montant de 2 617 € HT. Seuls les panneaux manquants seront réalisés dans un premier temps, les panneaux endommagés seront remplacés au fil de l'eau.

• Nouvelles dénominations

Les nouvelles dénominations suivantes sont votées :

- stade municipal : pôle sportif Roland Gelgon
- cimetière proche de l'église : cimetière de l'Église
- cimetière derrière l'ancien presbytère : cimetière du Presbytère
- cimetière derrière l'école : cimetière des Fontaines

Pour Le lotissement Crec'h Min :

- rue principale : Rue Gabrielle Tréanton, Kénaïaise surnommée "Gaby", ambassadrice de l'espéranto, citoyenne du monde,
- impasse 1 : Jeanne Bohec, résistante du Trégor surnommée "La plastiqueuse à vélo", née à Plestin-les-Grèves,
- impasse 2 : Madeleine Bello, née Le Corre, résistante, secrétaire de mairie à Plounevez et Plounérin,
- impasse 3 : Marguerite Allain-Faure, surnommée "Jeannette" résistante, déportée,
- impasse 4 : Anjela Duval, poétesse et écrivaine née au Vieux-Marché,
- impasse 5 : Germaine Leroux, présidente du club des aînés.

Pour Park Roudou Anton :

- voie principale en boucle : chemin des Lavandières (roudou ar C'hannerezed),
- chemin reliant le lotissement à la zone Paul par une voie douce : chemin ar Mud (roudou ar Mud).

• Vente d'une bande de terrain

Le conseil municipal autorise la vente d'une bande de terrain de 3 mètres de large (85,5 m²) d'une parcelle de Kertanguy haut pour un montant de 6 840 € au propriétaire voisin pour qu'il puisse agrandir son jardin. Cette parcelle ne peut pas être construite du fait de tuyaux traversants.

• Acquisition d'un bien bâti sans maître

Après avoir missionné un notaire pour effectuer les recherches nécessaires, monsieur le maire expose que le propriétaire de la maison abandonnée rue des Forges est décédé le 08/02/1991 (soit depuis plus de trente ans). Aucun successeur ne s'étant présenté, elle revient donc de plein droit à la commune si elle n'y renonce pas. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'exercer ses droits et d'acquiescer l'immeuble en question.

• Convention cadre pour la réalisation de services avec LTC

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer la Convention cadre pour la réalisation de prestations de services du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024 entre la commune de Saint-Quay-Perros et Lannion-Trégor Communauté.

• Questions diverses

> Mission argent de poche

Omar Abdelmoumène souhaite prolonger les missions argent de poche hors de la période estivale et hors périodes de vacances scolaires, ceci les rend non éligibles aux subventions de la CAF [5 € par mission]. Le maire rappelle que ces missions sont utiles et que leur réalisation ne doit pas être conditionnée à une quelconque subvention. Il est aussi important que chaque conseiller ayant des propositions de missions les présente en mairie, Omar Abdelmoumène en sera le tuteur.

> Grainothèque

Un collectif de citoyens a confectionné une grainothèque, permettant l'échange et le don de graines. Hervé Le Bonnic, délégué à l'éco-responsabilité en fait la présentation et demande un lieu abrité et adapté pour accueillir cette initiative citoyenne et responsable. Le conseil après en avoir discuté propose la bibliothèque en attendant d'avoir dans l'espace associatif un endroit dédié plus approprié. Une affiche sera mise dans le hall d'accueil de la mairie.

Conseil municipal du 1^{er} avril 2022

• Rénovation de l'éclairage public

Le conseil municipal annule la délibération du 2 février 2022 et vote une enveloppe de 15 000 € pour l'année 2022 affectée aux besoins de rénovations ponctuelles sur l'éclairage public par le Syndicat départemental d'énergie des Côtes d'Armor.

• Lotissement de Crec'h Min

Le conseil municipal approuve la proposition du Syndicat départemental d'énergie concernant l'alimentation moyenne tension, basse tension, éclairage public 1^{ère} et 2^{ème} phase, d'infrastructures de télécommunications, et l'alimentation en gaz du lotissement de Crec'h Min pour un montant de 137 531 €. La commune demandera à la SEM de Lannion-Trégor Communauté le remboursement de cette somme.

Le conseil municipal autorise (avec une abstention, Yves Davoult) le transfert dans le domaine public de la commune des équipements communs du lotissement de Crec'h Min. En contrepartie la SEM s'engage à réaliser les voies, réseaux et équipements communs du lotissement suivant les règles de l'art.

• Démolition de l'ancienne école

Monsieur le maire est autorisé à :

- sélectionner une MOE (maîtrise d'œuvre) qui va accompagner la commune dans le projet de démolition de l'ancienne école,
- signer tous les documents afférents au dossier comme les conventions des missions annexes et études complémentaires (amiante, réseau, SPS...),
- déposer un permis de démolir,
- lancer une consultation d'entreprises pour la démolition.

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à faire une demande de Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) auprès de l'Etat.

- Montant des travaux : 160 500 €
- Fonds propres : 112 350 €
- DETR sollicitée : 48 150 €

• **Convention particulière de maîtrise d'œuvre**

Monsieur le maire est autorisé à signer la Convention particulière de maîtrise d'œuvre avec LTC pour l'aménagement des espaces extérieurs autour des nouveaux bâtiments (équipement associatif et halle couverte) prévus dans le projet d'aménagement du bourg et à signer le devis correspondant d'un montant de 38 500 €.

• **Rénovation de la salle Yves Guégan**

La salle polyvalente de Saint-Quay-Perros, inaugurée le 28 mai 1988, présente un état de détérioration important. Des diagnostics réalisés récemment ont mis en évidence des urgences pour la sécurité et la pérennité de la structure et notamment au niveau de la structure porteuse qui nécessite une remise en état rapide.

> **Les premiers travaux de remise en état concernent :**

- le remplacement des linteaux de portes,
- le remplacement des poteaux porteurs par des poteaux métalliques,
- le remplacement des portes vitrées,
- le remplacement de trois châssis vitrés triangulaires par un bardage bois.

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à faire une demande de Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) auprès de l'État pour la rénovation de la salle Yves Guégan.

- Montant des travaux : 16 954 € H.T.
- Fonds propres : 11 868 €
- DETR sollicitée : 5 086 €

* *

*

• **Bilan financier 2021**

> Le bilan 2021 est approuvé à l'unanimité :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	922453 €	333 630 €
Recettes	1 256 083 €	

INVESTISSEMENT

Dépenses	437 165 €	435 678 €
Recettes	872 843 €	

RÉSULTAT FINAL

769 308 €

Il reste à réaliser 25 752 € de dépenses engagées en 2021.

> **Les dépenses réalisées en investissement en 2021 sont les suivantes :**

Remboursement d'emprunts	116 305 €
Achat terrain au bourg	95 000 €
Voie douce Beg an Duchen	35 895 €
Camion électrique	32 286 €
Plan-guide d'aménagement du centre-bourg	31 171 €
Plan de relance 2 (travaux sur équipements sportifs)	23 504 €
Plan de relance 1 (travaux et panneaux)	18 380 €
Projet numérique à l'école	13 982 €
Plan de relance 2 (équipements sportifs)	12 029 €
Plus ou moins value cession d'immobilier	11 607 €
Chaudière salle Yves Guégan	11 311 €
Dépenses éclairage public	8 274 €
Matériel divers	6 948 €
Remplacement des tables de cantine	5 307 €
Matériel pour services techniques	3 346 €
Remplacement des ordinateurs de la mairie	3 254 €
Étude LTC lotissement Crec'h Min	2520 €
Plan de relance 1 (panneaux infos)	2373 €
Tondeuses	1872 €
Étude LTC voirie Bouscao Roudouanton	1168 €
Étude énergétique école	633 €
Subventions primo-accédants	0 €
Total dépenses d'investissement 2021	437165 €

Budget 2022

• **Affectation du résultat 2021**

Le conseil municipal décide d'affecter l'intégralité de l'excédent de fonctionnement 2021, soit 333 630 € en recette d'investissement du budget communal 2022.

• **Vote des taux 2022**

Le conseil municipal décide de reconduire les taux d'imposition 2021 pour 2022 :

- Taxe sur le foncier bâti : 38,19 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 65,23 %

Pour information, la base d'imposition, fixée par les impôts, devrait être augmentée en 2022.

• **Autorisation de programme et crédits de paiement**

Le conseil municipal vote l'autorisation de programme et crédits de paiement suivante avec trois abstentions : Yves Davoult, Josiane Réguer, Gisèle Le Guillouzer. Cela permet le lancement du projet de réaménagement du centre-bourg :

	Montant	2022	2023	2024
Construction d'un équipement associatif et d'une halle	1 197 950 €	80 600 €	818 989 €	298 361 €
Aménagements de voirie de la placette, abords de la mairie et de la bibliothèque	846 960 €		423 480 €	423 480 €
TOTAL	2 044 910 €	80 600 €	1 242 469 €	721 841 €

• **Vote du budget primitif 2022**

Le conseil municipal vote le budget suivant pour 2022 avec trois abstentions : Yves Davoult, Josiane Réguer, Gisèle Le Guillouzer :

FONCTIONNEMENT	Dépenses et recettes	1 236 659 €
INVESTISSEMENT	Dépenses et recettes	1 215 813 €
	TOTAL	2 452 472 €

Aucun nouvel emprunt n'est engagé pour 2022, les investissements prévus seront financés sur la trésorerie disponible.

* *

*

Les dépenses d'investissement prévues pour 2022 sont :

	Dépenses	Subventions prévues en 2022 - 2023	
		Montant	Organisme
Démolition ancienne école	221 640 €		
Voirie Bouscao Roudouanton	155 000 €	15 000 € 35 788 €	Aménageur Etat (DETR)
Réseaux lotissement Crec'h Min	153 331 €	137 559 €	Syndicat départemental d'énergie
Remboursement d'emprunts	126 000 €		
Provision pour dépenses non affectées des immobilisations en cours (libellé à changer)	96 390 €		
Architecte projet de construction maison kénanaise	70 200 €		
Voirie carrefour du Run (entrée lotissement Crec'h Min)	57 000 €		
Rénovation poteaux - salle Y. Guégan	50 000 €		
Rénovation entrée de la salle Y. Guégan	42 000 €		
Voirie Nero Glas	30 000 €		
Rénovation du toit des services techniques	25 000 €		
Provision pour réparations diverses éclairage public	20 000 €		
Plan-guide d'aménagement du centre-bourg	17 308 €		
Provision pour renouvellement éventuel de matériel de transport	15 000 €		
Cimetière de l'église (chemin)	15 000 €		
Aménagements définitifs vieille côte	15 000 €		
Provision pour subventions primo-accédants	12 000 €		
Assistance LTC sur projet maison kénanaise	10 400 €		
Reste à payer plan de relance 1 (panneaux)	10 000 €	15 799 €	Département
Provision pour immobilisations corporelles (achats divers)	10 000 €		
Rénovation du patio de l'école	10 000 €		
Renouvellement équipements des services techniques	8 000 €		
But et abris terrain de football	7 500 €		
Assistance LTC sur voirie Bouscao Roudouanton	6 500 €		
Provision pour remplacement d'un frigo de la cantine	6 500 €		
Travaux eaux pluviales versées à LTC	6 000 €		
Panneaux de signalisation et de rue	5 300 €		
Études diverses non programmées	5 000 €		
Tables pour salles des associations	3 000 €		
Assistance LTC sur lotissement Crec'h Min	2 500 €		
Reste à payer plan de relance phase 2 (autour du tunnel)	2 244 €	11 750 €	Département
Achat terrain département Balaneyer pour voie douce	1 000 €		
Régulateur de chauffage salle Yves Guégan	1 000 €		
Projet numérique à l'école (dépense 2021)	0 €	7 810 €	Etat
Total dépenses d'investissement prévues pour 2022	1 215 813 €	223 706 €	Total subventions prévues

Restitution du plan-guide pour le réaménagement du centre-bourg

ENJEUX ET OBJECTIFS DU PROJET

Le projet vise à révéler le potentiel paysager inédit du cœur de Saint-Quay-Perros, à améliorer le cadre de vie des habitants actuels et futurs, et à redynamiser le cœur de bourg grâce à des équipements conviviaux, supports de l'activité associative locale.

Le point de départ de l'étude est la découverte du ruisseau de la Coulée verte, afin de restaurer la vallée d'origine, et de recréer la continuité des trames vertes et bleues.

Grâce à l'aménagement des espaces aussi bien bâtis que paysagers, la Coulée verte sera reliée directement au reste du bourg.

L'eau

Aujourd'hui le ruisseau du vallon est busé sur un important tronçon. Le projet propose de le débuser et de le rouvrir, pour permettre son écoulement à ciel ouvert plutôt que dans des réseaux souterrains. Cette découverte est une formidable

opportunité pour repenser l'organisation et les ambiances de cette Coulée verte qui est aujourd'hui sous-utilisée. De plus, la réouverture du ruisseau permettra de gérer les risques d'inondation en redonnant plus de place à l'eau, plutôt que de la canaliser dans un tuyau étroit qui accélère son débit et génère des dégâts en aval. Cette action a aussi pour ambition de recréer les continuités de trame verte et bleue, ainsi que de favoriser la biodiversité (petite faune et avifaune).

Le projet donne également l'opportunité de dé-raccorder les réseaux d'eaux de toiture du réseau de collecte pour tous les équipements publics limitrophes tels que la mairie, la bibliothèque et l'école. Ces eaux pluviales seront rejetées dans le ruisseau ce qui participera à la diminution des apports en eau dans le réseau de collecte. La source située au niveau du monuments aux morts du square du 19 mars 1962 serait également débusee.

La Coulée verte serait ainsi "étirée" jusqu'à l'entrée du bourg, révélant totalement la continuité de la trame bleue au sein du bourg.



Les usages de la Coulée verte

La Coulée verte est le centre du bourg. Elle rassemble déjà de nombreuses installations comme le boulodrome et le city stade, auxquels les Kénanais-e-s sont attaché-e-s et qui sont à conserver. D'autres seront conservés mais déplacés. Des aires de jeux seront réparties dans toute la Coulée verte. Du mobilier (jeux, assises, table de convivialité, échecs...) ponctuera aussi le parcours. Une signalétique pédagogique pour expliquer les nouveaux aménagements sera positionnée (notamment sur les espaces inondables). L'école sera davantage connectée à la Coulée verte, grâce à un parcours coloré

matérialisé par des peintures au sol, qui indiquera des zones prioritaires et sécurisées pour les enfants sur le parcours de la cantine. Cette peinture pourra être réalisée en concertation avec les enfants et les professeurs de l'école. Les cours d'école seront désimperméabilisés.

Le parking du cimetière, qui est actuellement sous-utilisé, deviendra le parking principal de l'école. Le parvis de l'école est ainsi totalement libéré et dédié aux piétons. Un dépose-minute sera aménagé.

La mobilité et l'accessibilité

Le projet rendra la Coulée verte accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à des chemins sinueux reliant les équipements publics. De plus, l'espace ne serait plus accessible par le bas aux voitures sauf ponctuellement pour accéder à un parking mobilité réduite et aux services de ramassage de poubelles et de livraison pour les manifestations publiques. Aucune voirie ne traverse la vallée afin de préserver la continuité du cours d'eau.

L'avenue de la Mairie sera redimensionnée afin d'en limiter la vitesse. Elle sera aussi réadaptée aux mobilités douces : les trottoirs sont élargis et continus, des espaces plantés sont positionnés le long de l'axe afin de réduire la vitesse. Les arbres existants, mal positionnés au milieu des trottoirs, devront être remplacés.

Le mercredi 9 mars, le cabinet d'études Iris Chervet est venu à la salle Yves Guégan présenter publiquement le contenu du plan-guide, résultat de son étude pour le réaménagement de Saint-Quay-Perros et de son centre-bourg.

Les programmes bâtis

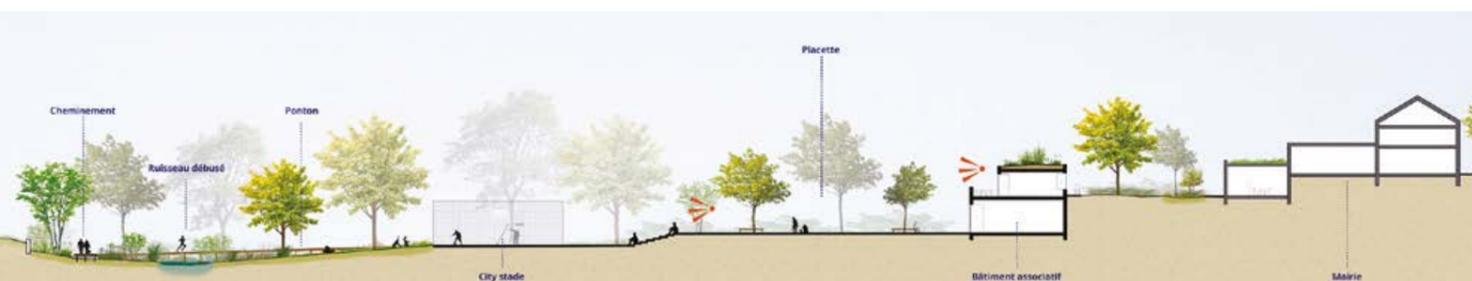
- Le projet ambitionne la construction d'une halle capable d'accueillir les événements communaux tels qu'un marché, une brocante, etc. Cet espace de 300m² serait accompagné d'un tiers-lieu, extension des espaces associatifs existants intégrant aussi une cellule commerciale réversible et un espace de coworking.
- Le projet propose un bâtiment sur 2 niveaux, semi-enterré, avec une toiture plantée pour libérer et ouvrir des vues sur toute la vallée. Encastré dans la pente, il s'insérera totalement dans le paysage et n'obstruera pas les vues. Cette disposition permet aussi aux espaces associatifs de bénéficier d'une terrasse au niveau supérieur. Le bâtiment sera orienté vers la vallée et s'ouvrira sur une placette (actuelle cour de l'ancienne école).

- La municipalité a fait l'achat du terrain limitrophe au sud. Accessible depuis l'avenue de la Mairie, ce terrain pentu accueillera 2 rangées de maisons individuelles accolées, encastrées dans le relief. Une dizaine de logements est construite pour accueillir un public mixte. Des logements adaptés aux personnes âgées, de plain-pied, permettent aux seniors de rester sur la commune ; les logements ouverts sur un jardin et sur la Coulée verte accueillent des jeunes ménages et des familles.
- Pour respecter les ambitions environnementales, ces bâtiments seront construits avec des matériaux biosourcés et le plus naturels possibles.

- ➔ Ce plan-guide propose ainsi des aménagements à court, moyen et long terme, qui ne sont pas figés et pourront être réévalués au fil du temps. Certaines actions restent indéterminées à ce jour, et pourront être débattues avec les Kénanais-es, tels que le maintien ou le déplacement du tennis dans la Coulée verte.



Photo-montage placette



PLAN GLOBAL



Positionnement du tennis modifié

Conservation du boulodrome

- Réhabilitation du bâtiment, rénovation des façades pour une meilleure intégration paysagère

Suppression de la voie de desserte de la Salle Yves Guégan

- Déport de desserte à l'arrière

Réaménagement de la zone de l'école

- Aménagement d'un parvis piéton
- Réorganisation du dépose minute et mutualisation du parking du cimetière
- Désimperméabilisation des cours d'école et du parvis
- Cheminement coloré de l'école à la Coulée verte à réaliser avec les scolaires

Débuisage du ruisseau

- Aménagement d'un paysage humide, prairie inondable, plantation de essences natives des Côtes d'Armor et adaptées au sol humide
- Création de cheminements en ponton et en gué

Mise en sécurité de l'angle rue des Hortensias et rue de l'Église

- Défrichage régulier de la haie
- Système de ralentissement pour les voitures avec des trottoirs continus

Réaménagement de la rue des Hortensias en continuité de l'avenue de la Mairie

- Renforcement de la zone 30

Conservation du théâtre de verdure

Construction d'une halle et d'un bâtiment associatif/tiers lieu et d'une placette donnant sur la Coulée verte

Aménagement du parvis de la bibliothèque et création d'un accès PMR vers la Coulée verte

Construction de logements

- Intégrés dans la totophographie
- Intergénérationnels

Réaménagement de l'avenue de la Mairie

- Création d'une bande plantée pour la récupération des eaux d'un côté et d'un large trottoir de l'autre

Suppression du giratoire

- Continuité des trames
- Aménagement de passages piétons et de trottoirs continus

Square du 19 mars 1962

- Débuisage de la source existante
- Désimperméabilisation de la desserte le long des logements

Bar des Sports

- Aménagement d'un plateau et d'une terrasse pour le bar

24 / Vie associative

SCOTS BONNET



Le week-end des 12 et 13 mars, le groupe de danses écossaises "Scots Bonnet" a organisé un stage pour des danseurs de différents niveaux, animé par Tom Mc Kinlay professeur de danse diplômé de la Royal Scottish Country Dance Society d'Edimbourg.

25 danseurs venus de toute la Bretagne ont étudié et pratiqué les pas et les figures si spécifiques à la danse écossaise. Le stage se terminait par un petit bal mettant à profit l'enseignement du professeur. Tous les danseurs sont repartis extrêmement satisfaits d'avoir pu progresser en technique. Le 25 juin aura lieu notre bal annuel, évènement très attendu par de nombreux danseurs venant de différents horizons.

➔ Retrouvez-nous sur : www.scots-bonnet.fr

Nous avons programmé pour la prochaine saison, un stage réservé aux débutants petits et grands avec un Ceilidh le soir ouvert à tous. Il aura lieu le 19 novembre.

Les Scots Bonnet dansent tous les mardis à partir de 20h à la salle Yves Guégan.



AWEL DREGER

Awel Dreger tiendra son assemblée générale mercredi 11 mai 2022 à la salle Yves Guégan à 20h.

Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues. Nous tenons à remercier la mairie pour la mise à disposition de la salle chaque semaine. La chorale recrute toujours dans tous les pupitres. Notre répertoire consiste en chants bretons et chants du monde et les répétitions ont lieu le mercredi de 20h30 à 22h15.

➔ Renseignements : Andrea Maria au 06 35 37 41 70

NOS RÊVES EN COULEUR



C'est pendant le premier confinement qu'est née dans l'esprit de Marie Cavalli l'idée de réunir quelques aquarellistes initiés et motivés afin de les guider pour parfaire leur pratique.

Très vite, notre petite association "nos rêves en couleur" a vu le jour sous l'œil bienveillant de notre présidente Eliette Poquet.

La ville de Saint-Quay-Perros nous accueille dans ses

locaux où nous nous réunissons avec joie tous les mardis pour recueillir les conseils avisés et bénévoles de Marie Cavalli. La bienveillance et la qualité sont les maîtres mots de nos échanges

Nous serons très heureux de vous présenter nos travaux lors d'une exposition pendant le week-end du 4 et 5 juin, salle des associations de 14h à 18h.

ATELIER MARIE CURIE

Bas les masques !

En cette année 2022, enfin nous nous retrouvons après un laps de temps très très long dû à la Covid-19. Nous avons repris nos activités avec plaisir, en espérant que tous ces mauvais souvenirs dûs au virus ne soient plus qu'un passé lointain. Nous avons de nouveau le bonheur de nous revoir et d'être ensemble.

De ce fait, nos activités sont reparties de plus belle avec enthousiasme et bonne humeur, pour encore longtemps. Tous les mardis, dans une salle de la mairie mise aimablement à notre disposition, nous pratiquons nos activités de manière identique aux années passées (tricot de bonnets, écharpes, layette, broderie, etc.). Depuis septembre 2006, grâce à la vente de nos réalisations, nous avons récolté 37 000 € (dont 2 500 € cette année) qui ont été reversés à l'équipe du professeur Delattre, de l'Institut Curie à Paris, pour la recherche sur le cancer de l'enfant.



Nous profitons de l'occasion pour remercier sincèrement monsieur le maire de l'attention qu'il porte à notre association. Nos remerciements vont également à la boulangerie le **Pétrin du port** sur le port de Perros-Guirec qui accepte toujours avec amabilité de présenter nos travaux dans son magasin.

Les dons de laine sont toujours les bienvenus pour la réalisation de l'ensemble de nos confections. Par avance, merci.

TRANKILIK

Le Qi Gong c'est 3500 ans de mouvements du bonheur. Le Qi Gong est une forme de relaxation dynamisante, de méditation et de pratique qui mène progressivement à une maîtrise de soi. Il se pratique en groupe ainsi qu'en entraînement individuel, c'est toujours recommencer, recommencer.

L'AG de l'association Trankilik aura lieu le jeudi 9 juin 2022 à 17h30 dans la salle Yves Guégan ;

Merci aux adhérents d'être fidèle à l'association.



4 cours sont proposés salle Yves Guégan

- Gilles Le Picard nous enseigne le Qi Gong tous les lundis de 17h30 à 18h30.
- Géraldine Delplanque nous enseigne le Qi Gong tous les jeudis de 10h30 à 12h30, de 17h30 à 18h30 et de 18h45 à 20h.

➔ Site : www.trankilik.jimdo.com - Mail : trankilik@orange.fr

➔ Contact : Maryvonne Autret 02 96 48 59 26 ou Nicole Mérel 02 96 48 46 04

CLUB INFORMATIQUE KÉNANAIS

Le 4 mars 2022, le Club informatique kénanais a tenu son assemblée générale annuelle à Saint-Quay-Perros, 17 adhérents étant présents.

Le président Charles Gibassier, a indiqué que les cours ont pu reprendre à peu près normalement en respectant le contrôle du passe sanitaire et les gestes barrières, malgré quelques difficultés pour certains adhérents.

L'association assure 2 cours d'initiation à l'informatique, 2 cours de perfectionnement, une formation par ateliers à l'utilisation des tablettes et smartphones et un cours photo numérique de niveau perfectionnement.

Cette année Alain Botrel est venu compléter l'équipe des formateurs.

Le président évoque ensuite les projets pour l'année à venir :

- continuation du renouvellement des ordinateurs les plus anciens
- pérennisation des formations existantes
- mise en place de nouvelles formations si un nombre suffisant de personnes est intéressé : généalogie, photo initiation, formation à la cartographie et utilisation des GPS, 3^e niveau de perfectionnement.

Charles Gibassier, Louis Dupré et Alain Botrel ont été élus au conseil d'administration à l'unanimité.

Vie associative / 25

AMICALE DES RETRAITÉS



Nous sommes maintenant 70 à peu près, à nous retrouver salle Yves Guégan, tous les mercredis de 14h à 18h. Depuis janvier, nous avons fêté les rois avec la galette, organisé un goûter de la Chandeleur, de la St Valentin, un repas pour fêter les grands-mères durant lequel 95 convives ont partagé un agréable moment de retrouvailles, dans la joie et la bonne humeur. Des bénévoles actifs et volontaires pour apporter à nos anciens toute l'attention qu'ils méritent.

Le voyage en Espagne se prépare activement. Nous serons 30 à prendre le départ pour une semaine de découvertes et de dépaysement.

Les personnes qui souhaiteraient rejoindre notre amicale seront les bienvenues. Cotisation annuelle = 15€.

➔ Le président Jimmy Bart et ses bénévoles

ATHLETIC CLUB KENANAIS



Les poussins de l'ACK ont participé à trois sorties depuis le début de la saison : Saint-Brieuc le 20 novembre, Guingamp le 26 février et Langueux le 19 mars. Cette dernière a eu lieu

au parc du Grand Pré un cross le matin et un "Trivial Pursuit" géant l'après midi, avec sauts, courses et lancers. Il reste deux rencontres pour finir la saison.

Les grands athlètes ont participé aux départementaux BE/MI/CA à St-Brieuc le 8 janvier avec un podium pour Kilian Landaburu (BE).

Le 12 mars a eu lieu le triathlon benjamins où Kilian Landaburu se classe 11^{ème} sur 26, et au quadrathlon Achille Cossais se classe 11^{ème} sur 58 en minimes.



➔ Contact : Patrick au 06 81 17 86 70 ou notre site : ack22.net

AMICALE LAÏQUE KÉNANAISE

**Section école**

À l'heure où vous lirez ces mots, les Kénanais-es scolarisé-e-s à l'école Albert Jacquard auront, de façon anticipée, ramassé quelques œufs de Pâques dissimulés dans la Coulée verte. C'est l'une des activités proposées cette année par la section école de l'Amicale laïque kénanaise (ALK). Auparavant, il y a eu la vente de chocolats pour les fêtes de fin d'année, la co-organisation du carnaval, la vente de plantes et bulbes, de pizzas, etc. D'autres événements sont prévus, si la pandémie nous laisse tranquilles. Cette année, l'amicale a noué un partenariat avec le potager de Kervoigen qui lui reverse un pourcentage sur les ventes des clients ayant donné le code ALK. Vous pouvez, vous aussi, en faire profiter notre amicale.

L'ALK participe aussi au financement d'un voyage scolaire. Début juin, les plus grands découvriront quelques-uns des châteaux de la Loire. Plus tard, ce sera l'heure de la kermesse, dans l'après-midi du dimanche 3 juillet et du tirage de la tombola. L'événement n'est pas réservé aux enfants et leurs familles ! N'hésitez pas à passer. Ces opérations permettent de financer les activités proposées aux élèves : un spectacle inspiré de Camille Saint-Saëns, un autre à Noël, des séances de voile, cinéma, des sorties...

Parents d'élèves, vous avez des idées d'animations ou souhaitez simplement donner quelques heures de votre temps au service des enfants, rejoignez-nous, on vous attend !



Contact : amicalelaïque.kenanaise@gmail.com

Les peintres du mercredi

Les premières fabriques de pinceaux datent du XVII^{ème}. La virole métallique ouvre la voie à la fabrication industrielle en particulier en France. Les soies de porcs ne manquent pas dans les Côtes d'Armor, ni le bois ainsi que la main d'œuvre féminine. La tradition, le savoir-faire des pincelières hautement qualifiées se transmettent de génération en génération en particulier à Saint-Brieuc.

Veillez donc à bien vous occuper de ce vieil ami. Entretenez le régulièrement savon, eau ou white spirit selon la technique utilisée.

Et si vous le délaissez un long moment... Gare aux mites ! Elles adorent !!!

Nos pinceaux

Vieux compagnons de l'artiste dans sa quête incessante de l'ombre, de la lumière ou du trait parfait.

Au service de son imaginaire et de sa création, parfois dans un piteux état... Taché, dégarni ou mal peigné (le pinceau, pas l'artiste ! Quoique...)

Au gré de l'histoire de l'humanité, le peintre a utilisé ses doigts, la tige de bois, la fibre de roseau. Les chinois ont eu l'idée de placer des touffes de poils d'animaux sur leur bambou afin de pouvoir écrire leurs idéogrammes.

**Section arts plastiques****Coucou, les p'tits artistes !**

Chaque semaine, des enfants participent après l'école, à des séances d'arts plastiques animées par Marie-Paule Gouny, une artiste peintre de Louannec. À l'atelier des grands, le vendredi, on a déjà peint des oiseaux à l'encre, on a fabriqué un attrape-rêves... En ce moment, on construit un moulin en 3D, à grands coups de colle, peinture, carton et pâte à sel ; en même temps, on débute les portraits à l'encre.

Les petits de l'atelier du jeudi ont fabriqué de jolis gâteaux en pâte à sel, puis ils ont dessiné leur gâteau d'anniversaire... En ce moment, ils dessinent des lapins !

Tous ces chefs d'œuvre seront exposés à l'atelier des p'tits artistes, qui se tiendra le dimanche 12 juin au matin, dans la salle des associations : venez nombreux !

Cette année, pour des raisons logistiques, en attendant le renouvellement du bureau de l'Amicale, la Mairie a porté cette action.

**Ensemble vocal Anouna**

Les choristes de l'ensemble Anouna ont eu la satisfaction de pouvoir poursuivre leurs répétitions au cours des derniers mois sans rencontrer de problèmes particuliers. C'est donc avec un plaisir non dissimulé qu'ils ont préparé et présenté leurs concerts de Noël à des publics conquis : le premier à La Clarté dans le cadre du marché de Noël, le second le week-end suivant, à Pleumeur-Bodou dans le cadre de la semaine des arts, où ils ont partagé l'affiche avec Les Voix d'Elles, un partage renouvelé le même week-end à la chapelle S^{te}-Anne de Trégastel.

Au cours de ces 3 concerts, le public a pu apprécier un programme très varié de chants de Noël, souvent inédits : chants sacrés ou profanes, de toute l'Europe, et même de Nouvelle-Zélande et de la Nouvelle-Orléans sur des rythmes jazzy, un programme que nous avons terminé par des chants traditionnels des provinces françaises.

Au mois de janvier, nous sommes allés à l'EHPAD Pierre Yvon Trémel à Tréguier pour un après-midi en chansons, composé pour partie de chants de Noël et de chants profanes. Un très agréable moment avec les résidents.



Les choristes d'Anouna préparent maintenant les festivités du printemps : une première prestation est prévue à la maison de retraite des Macareux à Perros-Guirec puis, comme chaque année, nous fêterons la musique à Lannion et à Pleumeur-Bodou.

Nous proposerons alors un programme de chants amusants, contemporains pour la plupart, que nous allons peaufiner sans oublier de travailler en alternance quelques chants sacrés pour l'automne.

Les répétitions se tiennent dans la salle des associations, chaque mardi à 17h, dans une ambiance studieuse et amicale. Nous invitons les personnes intéressées, ou même seulement curieuses, à venir assister à nos répétitions, sans engagement de part et d'autre, pour le plaisir.

Contact : Danielle Gallais (Chef de chœur) : 06 67 26 58 12 ou Jeannette Le Roy : 06 20 91 22 57

**Section art floral**

Mesdames Monique Grall et Hervine Thoraval sont présidentes de la section art floral et je suis Chantal Thos, animatrice des cours. Les 9 cours d'art floral, ont été programmés d'octobre 2021 à juin 2022, un lundi de chaque mois (2 cours dans la journée) de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h30, dans une salle de la mairie (entre 6 à 8 personnes par cours).

Les bouquets ou compositions florales sont effectués essentiellement avec des feuillages et fleurs du jardin.

Les séances réalisées et programmées sont :

- 4 octobre : bouquet dans une toile d'araignée
- 15 novembre : farandoles de bouchons
- 20 décembre : cônes "noëlisés"
- 10 janvier : arabesques
- 7 février : centre de table rouge
- 14 mars : cubes printaniers
- 21 avril : oeuf de Pâques
- 23 mai : travail du jonc
- 13 juin : canevases floral

Normalement un stage d'art floral pour les enfants se fera le samedi 21 mai 2022.

COMITÉ DE DÉFENSE POUR LA SÉCURITÉ SUR LA RD 788



Ça bouge du côté de la RD 788

Souhaitant rappeler au nouveau vice-président délégué aux infrastructures et aux mobilités douces du conseil départemental notre attachement à une RD 788 agréable et sûre pour toutes les catégories d'usagers, nous avons été reçus fin 2021 à la Maison du Département à Lannion par André Coent qui était accompagné de

son directeur des infrastructures et de la responsable de l'agence technique de Lannion. Ils nous ont indiqué qu'à partir des mesures de trafic réalisées en août et septembre 2021 le bureau d'étude allait établir un diagnostic puis devait proposer des scénarios d'aménagement prenant en compte les nouvelles mobilités et la sécurité. Nous avons demandé à être associés à la réflexion sur ces aménagements dont notamment le carrefour de Ker Noël.

Début mars 2022 lors d'une rencontre en mairie, monsieur le maire nous a présenté les premières conclusions issues du diagnostic réalisé par le cabinet Dynalogic :

- La RD 788 a été reconnue comme étant "surdimensionnée" eu égard au seul trafic "automobile". À tous les points de desserte (ronds-points ou carrefours), il existe une "réserve de capacité" confortable.
- Le nombre d'accidents sur cet axe a diminué ces dernières années et il n'y a pas eu d'accident fatal depuis 2010. Les améliorations successives obtenues au fil des années y sont certainement pour quelque chose et nous nous en réjouissons.
- La RD 788 est sous équipée par rapport aux nouvelles mobilités "actives" (vélos, piétons). Le nombre de déplacements comptabilisé est beaucoup trop faible en considération des enjeux environnementaux actuels. Les quelques aménagements réalisés sont les bienvenus mais leur diversité et le manque de continuité sont un sérieux obstacle à un usage plus généralisé de ces modes de déplacement.

Le diagnostic fait aussi le constat d'un manque d'arrêts de bus entre Croas Hent et Kerliviec et note l'absence de circulation de bus le dimanche.

À partir de ces constats, l'idée directrice serait de réfléchir à une mise à deux voies (2 x 1 voie) pour la circulation "automobile" en ayant donc la possibilité de réserver une place importante aux mobilités "actives" ou "douces". Les projets d'aménagement(s) prendront également en compte l'amélioration de la sécurité au dangereux carrefour de Ker Noël. Le maire a dit aussi : "Au-delà d'une route sécurisée pour la circulation de toutes les catégories d'usagers, Saint-Quay aimerait aussi une route que l'on puisse traverser". Ce que nous approuvons totalement.

Ce diagnostic semble plaire à beaucoup de monde et le bureau d'études doit maintenant proposer des scénarios d'aménagements dont certains seront expérimentés dans les mois à venir. Notre souhait sera de voir le dossier avancer dans la concertation avec la municipalité et avec les Kénanais-es.



➔ Bureau de l'association : Christian Le Guillouzer, secrétaire adjoint, Alain Hervo, président, Gérard Le Gaffric, trésorier, Rémi Hamelin, secrétaire, Paul Houyvet, trésorier adjoint et Roland Geffroy, vice-président

DANSES BRETONNES

L'association des Danses bretonnes a organisé un fest-deiz dimanche 3 avril après-midi à la salle Yves Guégan.

Environ 60 personnes sont venues danser sur les musiques des groupes Breizh Storming et Noz'Art ainsi que du couple de sonneurs Launay-Savidan. Les participants étaient pour beaucoup des danseurs confirmés qui font partie des nombreuses associations locales de danses traditionnelles et un large répertoire des pays de Bretagne a été parcouru. Comme une chasse aux œufs était proposée par l'Amicale laïque dans la Coulée verte, des familles sont venues voir les danseurs et les musiciens, certains ont essayé quelques pas !

Le prochain fest-deiz est prévu dimanche 27 novembre. L'organisation est en cours, mais nous savons déjà que le plateau comprendra le groupe Noz'Art et le duo Kerouez. Auparavant nous aurons un autre rendez-vous de danse au grand fest-noz du 16 juillet !



LES JARDINS FAMILIAUX

Lors de l'assemblée générale du 30 mars, le président a remercié les 12 jardiniers de leur présence et de la bonne tenue des parcelles.

Le bureau est maintenu :

Président : Hervé Abalam

Trésorier : Gérard Huet

Secrétaire : Michel Benoit

Le bilan comptable est positif, la cotisation est inchangée.

Dates à retenir :

19 mai : messe de la saint-Yves

28 juillet : repas annuel en salle bleue

1^{er} novembre : fleurissement de la tombe de Yves Le Bricquier, donateur de la parcelle de terrain

LA MAIN À LA PÂTE



Notre association est en veille depuis juin 2020 par manque de cuisinier. Nous sommes donc à la recherche d'un cuisinier ou d'une cuisinière susceptible d'animer le cours un mercredi soir par mois.

Si vous êtes intéressés ou si vous

connaissez une personne susceptible de nous rendre ce service, vous pouvez contacter Dominique Robard au 02 96 48 84 22 ou domi.robard@aliceadsl.fr

1973-2023, 50 ANS DE STADE KÉNANAIS



Le Stade kénanais fêtera ses 50 ans le 3 juin 2023. Honorer ceux qui ont fait l'histoire du club, et ceux qui la font encore aujourd'hui et réunir ceux qui ont accompagné le club à travers ces années, telles sont les priorités de cet anniversaire. Aussi les dirigeants du Stade lancent un appel aux anciens joueurs, dirigeants et supporters, afin de regrouper un maximum de souvenirs de cette épopée cinquantenaire. Nous recherchons donc

toutes photos, films, diapos, maillots et fanions... Une exposition est envisagée ainsi que plusieurs animations le samedi 3 juin 2023 dont un repas dansant en soirée.

Une réunion préalable sera organisée prochainement afin de mettre en place les modalités de cet évènement.

➔ Pour tout renseignement, contacter Pierre Rocton, trésorier, au 07 70 01 25 78

GYM LOISIRS

Après une longue période d'incertitude, l'activité Gymnastique/Pilates a repris en février.

Suite aux départs de la présidente Marie-Hélène Le Berre et du trésorier Patrick Brelivet, un nouveau bureau a été créé. L'association compte 56 adhérents répartis dans les 2 activités : 21 à la Gym et 35 au Pilates.

> Cours de gymnastique d'entretien avec Patricia Thépaut
jeudi de 9h15 à 10h15

exercices de cardio, abdos, étirements et relaxation
cotisation annuelle : 75 €

➔ Contacts gym : 02 96 48 84 22 ou 07 70 21 08 13

> Cours de Pilates avec Peggy Le Guyader

mardi de 10h45 à 11h45 et jeudi de 13h15 à 14h15

gym douce, équilibre, posture moyennant un matériel tels que ballons, élastique, ring et tapis, chaque adhérent possédant son propre matériel

cotisation annuelle : 140 € (pour 1 séance hebdomadaire)

➔ Contacts Pilates : 06 75 14 33 09 ou 06 51 61 73 69



Les oiseaux, auxiliaires de nos jardins



LES MÉSANGES

Les mésanges sont bien plus efficaces que n'importe quelle autre méthode humaine pour réguler une population d'insectes ravageurs. N'hésitez donc plus à mettre des nichoirs dans vos jardins. Il faut les mettre en place dès le mois de février. Il est bien possible, dans le cas des mésanges, que le nichoir abrite une deuxième couvée la même saison. Dès que vous constaterez le départ de la première nichée, et bien que cela puisse paraître cruel, il faut absolument vider le nichoir et le désinfecter. Si les nichoirs sont en place depuis l'an passé, il convient de les ouvrir, de bien les vider et de les désinfecter au mois de février. Pour la désinfection, utilisez un petit chalumeau portatif. Évitez aussi de tailler vos haies de mars à juin, vous risquez de détruire des nichées.

👉 N'hésitez pas à aller sur le site web de la cidrerie pour y voir quelques vidéos de "leurs" mésanges.

Située à Bouscao, la cidrerie Tudker n'utilise ni pesticide, ni traitement pour éliminer les ravageurs. Ils ont choisi de s'appuyer sur des auxiliaires mis à disposition par Dame Nature.

Les principaux ravageurs, dans les vergers de pommes à cidre, sont essentiellement des insectes qui, au stade larvaire, viennent endommager le bouquet floral, le fruit ou encore les feuilles.

Sur le bouquet floral, les dégâts sont causés par un petit charançon avant même la floraison. Au printemps et dès les premiers beaux jours, la femelle de l'anthonome perce le bouquet floral et vient y déposer ses œufs. Après éclosion, les larves s'attaquent au cœur de la fleur. Les fleurs ne pouvant s'ouvrir prennent l'apparence d'un clou de girofle. En tirant délicatement ces pétales fanés, vous trouvez, à l'intérieur, un petit ver blanc de 8 à 10 millimètres. De l'anthonome seul le stade larvaire pose problème.

Sur les fruits en cours de formation, le ravageur le plus redoutable est un papillon nocturne, le carpocapse. Lorsque les températures nocturnes dépassent les 12 à 13°C, ces papillons prennent leur envol et vont chercher à s'accoupler. Les femelles vont pondre leurs œufs sur le feuillage ou les branches des fruitiers. En quelques jours, ces œufs vont éclore et libérer un ver ou une chenille. Quelques jours plus tard, la chenille perce la pomme, la poire ou la prune pour s'installer au cœur du fruit, au niveau des pépins. Le fruit ainsi attaqué et rongé de l'intérieur chute assez rapidement.

Sur les feuilles, l'un des ravageurs est la cheimatobie. Papillon nocturne, sa chenille s'attaque aux feuilles, aux fleurs et parfois aux fruits. De couleur verte, cette chenille d'environ 15 mm de long se déplace comme une "arpenteuse". La feuille blessée devient sensible aux champignons. En plus de réduire la photosynthèse, les dégâts sont autant de portes d'entrée de la tavelure qui va se transmettre aux fruits.

Il existe des traitements autorisés en agriculture biologique, tels que le virus de la granulose ou le bacille de Thuringe. Ils bloquent le développement des chenilles en s'attaquant à leur système digestif. Mais ils ne sont pas sélectifs. Ils ne font aucune différence entre chenilles et donc papillons à venir ! Pour quelques papillons ravageurs, on va détruire d'autres papillons auxiliaires utiles à la pollinisation sans compter l'agrément de les voir voltiger !



Dégâts dus à la cheimatobie



Chenille de cheimatobie



Ver de carpocapse



Larve d'anthonome

Les principaux ravageurs des vergers au stade larvaire

C'est ainsi que depuis plus de 10 ans, la cidrerie a choisi de mettre en place des nichoirs dans ses vergers et son jardin et d'en faire, au passage, un refuge LPO (ligue pour la protection des oiseaux). Ces nichoirs sont pour la plupart destinés à héberger des mésanges (bleues, charbonnières ou huppées, pas de mésanges noires pour le moment) qui sont nos auxiliaires. Mais il y a également quelques nichoirs "ouverts" destinés au rouge-gorge ou autres passereaux.

Jusqu'au printemps 2020 aucune mesure ne permettait de quantifier l'aide apportée par ces mésanges à la protection de leurs fruitiers. C'est en fin d'hiver 2020 qu'ils ont décidé d'installer, dans l'un de leurs pommiers, un nichoir à mésanges équipé d'une caméra.

Puis ils ont attendu avec impatience le début de la construction d'un nid ! Début mars, un couple de mésanges bleues s'installe. Neuf œufs seront pondus. Huit œufs éclosent au bout d'une quinzaine de jours. Au printemps 2021, ce sont des mésanges huppées qui s'y sont installées.

Dès lors, le couple de mésanges bleues va s'occuper de l'alimentation des oisillons. La caméra permet d'identifier le type d'insectes. Il s'agit essentiellement de chenilles de cheimatobie, de larves d'anthonomes et de chenilles de carpocapse. Les oisillons mettent

les parents à rude épreuve : le couple de mésanges effectuera plus de 350 allers/retours ce 10 mai 2020 avec au minimum 1 et le plus souvent 2 insectes. Chacun des huit oisillons a dévoré ce jour-là entre 40 et 80 vers ! Le rythme des "livraisons" est de l'ordre d'une minute et jamais plus de 6 minutes. Ce qui laisse supposer que les parents ne s'éloignent que très peu du nid. Les oisillons sont nourris une vingtaine de jours. Les ornithologues disent que les parents sont exténués en fin de nourrissage. Nous en sommes bien d'accord ! En les observant, vous verrez que ces mésanges picorent les branches et, souvent sur le dos, fouillent le feuillage à la recherche des chenilles qui s'y sont lovées.

Cette année-là, sur les 10 nichoirs, il y a eu 8 nichées de mésanges. Au rythme de 350 vers ou chenilles par jour pendant 20 jours et pour 8 nichées, cela représente, en 3 semaines, environ 56 000 vers ou chenilles de moins dans ce verger de près de 5 000 m² ! Les adultes mangent toute l'année et les oisillons continuent de se nourrir après avoir quitté le nid, ce sont donc plusieurs centaines de milliers de vers ou de chenilles qui ont été englouties. Certes, il en reste encore mais le travail de nettoyage a été fait gratuitement et la pression des ravageurs devient négligeable.

👉 Le collectif kénanaï des Coquelicots (Annette, Brigitte, Nicole et Nathalie)

Chacun des huit oisillons a dévoré ce jour-là entre 40 et 80 vers !



LE MANOIR DE KERINGANT

Des chambres d'hôtes et des gîtes à deux pas de la côte de granit rose

Au détour d'un chemin, à la sortie de Lannion, une allée bordée de châtaigniers s'élance vers le manoir de Keringant. Passé l'impressionnant porche d'entrée qui porte les armoiries des familles Bellingant et De La Haye, vous découvrirez le charme discret et tranquille d'une demeure datant du XIV^e, XVI^e et XVII^e siècle, où Anne de Bretagne aimait à séjourner.

Photo : Stéven Lemaître

LA VIE DU RELAIS PAROISSIAL



Soleil couchant sur la chapelle Saint-Méen

Plusieurs événements très importants se présentent à nous en cette année 2022, certains prévus comme l'élection présidentielle, d'autres incroyables comme « l'opération militaire spéciale ! » menée par la Russie contre l'Ukraine, d'autres encore comme la reprise de la pandémie du covid 19 que l'on aurait bien voulu disparue à jamais. La guerre en Ukraine et le covid 19 ont sérieusement perturbé la campagne présidentielle. Pourtant, la démocratie étant pour la plupart des citoyens le moins mauvais régime politique (rien ni personne ne sont parfaits), il importe que chacun se prononce lors de cette élection présidentielle sur une base qui lui est propre : recherche du bien des citoyens, du bien de la France, du bien commun ou autre... Exercice pas forcément aisé.

Mais, plutôt que de se laisser aller au désenchantement, à la désespérance, suivons la petite fille espérance dont parle si bien Charles Péguy dans son poème Le Porche du mystère de la deuxième vertu. Il y compare les trois vertus théologiques que sont la foi, l'espérance et la charité.

En voici quelques courts extraits :

*Ce qui m'étonne, dit Dieu, c'est l'espérance
Et je n'en reviens pas,
Cette petite espérance qui n'a l'air de rien du tout,
Cette petite fille espérance,
Immortelle...*

*C'est elle, cette petite, qui entraîne tout
Car la Foi ne voit que ce qui est
Et elle, elle voit ce qui sera.
La Charité n'aime que ce qui est
Et elle, elle aime ce qui sera...*

*C'est cette petite fille pourtant qui fait marcher le monde, le traîne,
Cette petite fille de rien du tout,
Elle seule, portant les autres, qui traversera les mondes révolus.*

Avons-nous une «face de carême» ?

Pour les chrétiens, le carême est une période liturgique de 40 jours allant du mercredi des cendres (lendemain du mardi-gras) 2 mars 2022 à la fête de Pâques 17 avril 2022 (40 jours sans compter les six dimanches).

Ces 40 jours rappellent des périodes difficiles : les 40 années de traversée du désert par les hébreux du temps de Moïse, les 40 jours passés au désert par Jésus et aussi les 40 jours du déluge.

Le Petit Robert dit qu'avoir une «face de carême» signifie être maigre, triste, morose. Les temps difficiles que nous vivons ne doivent pas nous laisser aller à arborer un tel visage. Durant le carême, les chrétiens sont invités à pratiquer la prière, le partage, le jeûne et le pardon, d'où les adjectifs malicieusement suggérés par l'expression «face de carême».

Le carême est une affaire sérieuse pour les chrétiens. Par la prière, la méditation, nous entretenons le lien d'intimité avec Dieu ; par le partage, nous donnons des biens matériels, de l'argent ou du temps à ceux qui sont dans le besoin ou à des œuvres caritatives pour contribuer à une société plus fraternelle ; par le jeûne, nous nous privons volontairement et temporairement de quelque chose de nécessaire, d'agréable (nourriture, un loisir, pourquoi pas son portable...) pour se reconnecter à l'essentiel ; quant au pardon, il mène à la réconciliation.

DATES À RETENIR

Sous réserve que la situation sanitaire le permette, le père Albert et l'Équipe d'Animation Paroissiale ont établi le planning des célébrations comme suit :

Messes à Saint-Quay :

- Vendredi 15 avril : célébration du vendredi saint à 18h30
- Dimanche 8 mai à 9h30
- Lundi 6 juin : pardon de St-Méen à 10h30 à la chapelle de St-Méen
- Samedi 16 juillet : pardon de St-Quay à 18h30

➔ Pour toute information, contacter le presbytère de Perros-Guirec (02 96 23 21 64) ou consulter le site internet de la paroisse : <http://perros-guirec.catholique.fr/>

Les services techniques communaux

Chaque jour, vous les rencontrez ou vous les croisez dans leurs fonctions. Ils contribuent à rendre notre commune plus belle, plus propre, plus pratique. Ce sont les services techniques. Ils sont une force pour notre commune.



DES AGENTS POLYVALENTS ET COMPLÉMENTAIRES



Pascal Masson
Pascal commence à travailler en 2005 aux espaces verts. En 2015, il prend la suite de Jean-Michel Geffroy, parti en retraite, et devient alors

responsable des services techniques. Responsable de la salle Yves Guégan, il est aussi assistant de prévention et signale tous les dysfonctionnements auprès des élus ou du secrétaire général de Mairie (Nicolas Guégan). Après accord sur la prise en charge d'un chantier, il élabore un planning avec son équipe et négocie les achats auprès des fournisseurs. Grâce à une gestion méticuleuse des stocks et au réemploi de matériaux, il sait proposer des solutions adaptées aux différents chantiers confiés à ses services.



Gaël Guégan
Recruté en 2015, Gaël est spécialisé en électricité. Il a dans sa gamme de compétences, la soudure zinc et la menuiserie aluminium.



Rémi Nicol
Rémi a débuté à Saint-Quay-Perros en 1994 en tant que saisonnier. Il fait des études spécialisées au Centre de formation des apprentis (CFA)

du Mené à Merdrignac et poursuit en contrat d'apprentissage. Il est ensuite embauché en 2001 comme spécialiste des espaces verts.



Guy Soulimant
Aux services techniques depuis 2006, Guy est devenu agent polyvalent par vocation et travaille aussi aux espaces verts. Il gère les urgences téléphoniques quand Pascal est absent.



Xavier Le Bris
Xavier est arrivé en 2001 à la commune. Il a été formé aux bâtiments pendant 4 ans auprès d'André le Damany. Il est chauffeur d'épareuse et de tractopelle. Grâce à une formation spécialisée, il peut aussi utiliser la nacelle.



Laurent Masson
Chef cuisinier du restaurant municipal, Laurent travaille aux services techniques lors des périodes extra-scolaires afin de répondre à l'annualisation de son temps de travail.

75 % DU TEMPS POUR GÉRER LES ESPACES VERTS ET VOIRIES

Soumis aux saisons et aux aléas climatiques, leur principal domaine d'intervention porte sur les espaces verts et voiries du domaine public. Cela passe par la taille, l'élagage, la préparation des sols, la conception et le fleurissement des massifs ou l'entretien du rond-point de Kerliviec qui offre à voir l'image de notre commune. La voirie demande également un entretien régulier comme le balayage, la signalisation, le nettoyage des fossés et accotements, l'entretien des voies douces. Le réseau communal routier représente 23 kilomètres de voies.

La tonte des trottoirs, des terrains du pôle sportif Roland Gelgon, le désherbage des 3 cimetières représentent de grandes surfaces nécessitant du temps et des outils adaptés.

La nouvelle réglementation sur le "zéro-phyto", la diminution de l'artificialisation des sols (en vue d'absorber le trop plein de précipitations), le respect de la biodiversité, les obligent à trouver de nouvelles façons de faire. Ils doivent planifier leurs interventions de façon ingénieuse. Une première expérimentation a été mise en place autour de l'église pour diminuer le temps passé sur les cimetières et néanmoins respecter ces lieux de mémoire. Il reste beaucoup d'aménagements à réaliser. Les espaces fleuris, comme, par exemple, les jardinières, font partie de l'agrément et du charme de notre commune. Au fur et à mesure que les plantes se développent, elles forment un dôme imperméable. L'eau, même de pluie, ne peut plus parvenir aux racines. C'est pourquoi, l'arrosage doit être fait régulièrement au pied des plantations, même s'il pleut. Les agents remplissent la tonne d'eau d'arrosage à la fontaine Sainte-Marguerite.

La promesse de trottoirs bien entretenus repose sur une savante alchimie et la collaboration de tous. Saviez-vous que la loi prévoit que chacun entretienne une bande d'au minimum un mètre devant chez lui ? La taille des haies est elle-même régle-

mentée. Elle doit permettre la protection des espèces animales qui y nidifie tout en permettant la circulation des biens et des personnes. Pour rappel, les déjections animales sont tolérées uniquement dans les caniveaux. La mise en place de distributeurs de sacs et de poubelles dédiées aux crottes est positive et nos agents considèrent que c'est relativement bien utilisé : merci pour eux.

25 % DE TEMPS ÉGALEMENT BIEN REMPLIS

L'équipe assure également l'entretien des établissements communaux (chauffage, électricité, plomberie, peinture, menuiserie...) et apporte une logistique technique aux différentes manifestations.

Les interventions sont variées : rénovation de la banque alimentaire, équipements sportifs et bardage au pôle Roland Gelgon, mise en place et nettoyage des fêtes et animations, préparation des lieux de commémoration, installation des expositions, entretien de l'école Albert Jacquard, etc. Les chantiers réalisés sont le résultat d'une collaboration avec les élus.

En définitive, l'aménagement et l'entretien du patrimoine communal répondent à une demande de service public qui inclut les engagements pris avec les kénanais-es. Nous remercions les services techniques, ainsi que tous les services communaux pour leur implication. Ils contribuent à faire vivre un territoire auquel nous sommes attachés et où "il fait bon vivre" selon les dernières estimations de Villes et Villages de France.

> Dans un prochain Vivre à Saint-Quay, vous découvrirez les agents administratifs de notre commune !

Pendant les vacances d'été, la commune recrute des jeunes pour travailler pendant quinze jours consécutifs aux espaces verts. Ils sont encadrés avec bienveillance par l'équipe.

➔ Les CV doivent être déposés dès maintenant à la mairie.

“ **Soucieux du service rendu au public, les services techniques mettent au cœur de leur travail le relationnel, l'esprit d'équipe et la polyvalence des tâches.** ”

36 / Bibliothèque

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

> le lundi de 17h à 18h
> le mercredi et le samedi de 10h à 12h
☎ contact : bibli.saintquay@orange.fr

LE COIN ADULTES

Biblioth'régor organise son 4^{ème} prix littéraire

Votre bibliothèque rejoint à nouveau l'association des bibliothèques du Trégor afin de vous faire bénéficier du dynamisme et de l'émulation que génèrent le partage d'expériences. Ainsi, nous participerons au prix Biblioth'régor qui vous propose de découvrir 6 romans et 4 récits sur le thème du voyage.

Vous avez jusqu'au 21 décembre pour lire 5 à 10 ouvrages et les classer dans l'ordre de vos préférences.

Un bon d'achat de 60 € est à gagner pour le lecteur qui trouvera le tiercé gagnant élu par l'ensemble des bibliothèques participantes (en cas d'ex-aequo il sera procédé à un tirage au sort).

Bonne lecture à tou-te-s.

LE PRIX LOUIS GUILLOUX



Le prix Louis Guilloux 2021 nous à fait découvrir une sélection de grande qualité littéraire dont le vainqueur, Dimitri Rouchon Borie avec son premier roman Le démon de la colline aux loups. Pour les lecteurs de la bibliothèque de Saint-Quay-Perros, mais aussi les amateurs de littérature en général, ce fut un véritable coup de poing, un mélange de violence, de malheur mais aussi de passion avec une écriture particulièrement incisive. Nous réitérons notre participation pour 2022 avec une sélection de 10 ouvrages qui semblent très prometteurs.

Si vous souhaitez participer au jury citoyen, qui cette année est composé des lecteurs de 27 bibliothèques des Côtes d'Armor, vous devez lire au moins 6 des livres de la sélection et ainsi vous pourrez attribuer des notes proportionnelles à vos préférences. Au début du mois d'octobre, nous organiserons une réunion pour échanger sur ce qui nous a marqué dans nos lectures et confronter nos ressentis avant le vote. Évidemment, vous pouvez emprunter ces livres sans participer au jury.

Voici la liste des livres sélectionnés :

- Séverine Chevalier, Jeannette et le crocodile
- Mina Namous, Amour extérieur nuit
- Gabrielle Filteau-Chiba, Sauvages
- Christian Astolfi, De notre monde emporté
- Olivier Dorchamps, Fuir l'Eden
- Laurine Roux, L'autre moitié du monde
- Eric Vuillard, Une sortie honorable
- Mahamat-Saleh Haroun, Les culs-reptiles
- Sylvain Estibal, Terres Voraces
- Adèle Rosenfeld, Les méduses n'ont pas d'oreilles

Bibliothèque / 37

LES ACCUEILS DE CLASSES

La mer en danger

Mardi 5 avril, la classe de CE1-CE2 avait rendez-vous à la bibliothèque, pour échanger sur les menaces que font peser les activités humaines sur les animaux marins. Au programme : lectures d'albums, échanges... C'est une classe pleine d'entrain et très riche qui s'est emparée du sujet. Ravis de découvrir de très anciens reptiles marins, les enfants se sont ensuite emballés sur le sort des tortues marines, qu'elles soient tortues luth, tortues vertes ou encore tortues imbriquées, toutes menacées de disparition. L'occasion aussi, pour ces jeunes lecteurs et apprentis citoyens, de constater que les albums jeunesse peuvent être porteurs de messages.

Pâques avant Pâques

Vendredi 1^{er} avril, à la bibliothèque, les lapins, les poules de toutes les couleurs et de toutes les tailles étaient à l'honneur : les bénévoles avaient sélectionné quelques histoires pleines de promesses, afin d'aider les enfants de l'école maternelle à attendre encore quelques jours la fête de Pâques et ses friandises tant attendues. Les petits sont sortis de ces histoires avec des œufs plein la tête : des œufs de poule, bien sûr, mais certains imaginaient, et pourquoi pas, des œufs de vaches, des œufs de loups, des œufs d'ours ? À la fin de la séance, les enfants sont finalement repartis avec des œufs... en chocolat !

Le prix des Incorruptibles

Toutes les classes viendront voter pour leur livre préféré, le mardi 3 mai !



LE COIN JEUNESSE

Une animation vacances pour les 6-10

Afin d'attirer les jeunes à la bibliothèque, tout en favorisant leur créativité et le développement de leur imagination, l'équipe de la bibliothèque a choisi, cette année, de proposer une petite animation aux enfants âgés de 6 à 10 ans, à chaque vacance scolaire.

Ainsi, au début des vacances de février, une dizaine d'enfants sont venus écouter le Carnaval des animaux, avant de réaliser des masques pour Carnaval.



Le lundi 11 avril, l'atelier créatif avait pour thème la fête de Pâques. Ainsi, après avoir suivi avec beaucoup de plaisir l'histoire d'une petite poule qui se mit à pondre des œufs merveilleux pour échapper à la casserole, les enfants ont sorti carton, papier, ciseaux, colle et autres feutres multicolores pour fabri-



quer leurs propres pop-up poussins, à rapporter à la maison : de la bonne humeur, des rires, beaucoup d'application, encore plus d'imagination, pour un joli résultat. **Joyeuses Pâques !**

UNE JOURNÉE "ART, NATURE ET CULTURE"

Le dimanche 12 juin, l'équipe de la bib convie petits et grands à une journée spéciale.

Au programme :

- un jeu ornithologique pour les familles dans la Coulée verte (2 versions pour les tout-petits et les plus grands),
- un atelier pour les enfants de fabrication et installation de nichoirs animé par des passionnés d'ornithologie,
- une séance de contes pour les 4-7 ans autour du thème de la nature,
- l'exposition des petits artistes de Saint-Quay-Perros,
- une vente de livres

... et des bénévoles qui seront ravis de vous accueillir et d'échanger avec vous à la bibliothèque, qui sera exceptionnellement ouverte ce jour-là...

À bientôt !



ÉNIGME

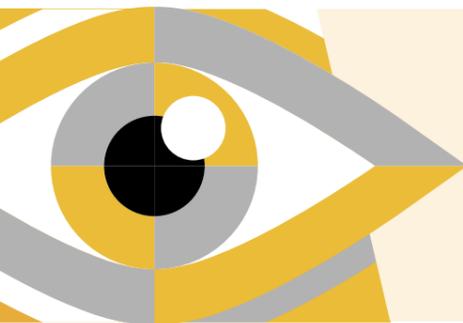
La boîte à souvenirs de Saint-Quay-Perros

La boîte s'ouvre à nouveau... ET VOUS PROPOSE UNE NOUVELLE ÉNIGME.

Jusqu'en 1960-70, au printemps, un arôme particulier se dégageait dans le quartier de Ker-Noël, au bord du ruisseau.

De quelle machine provenait cette odeur ?

☎ Réponse au prochain numéro, avec une nouvelle énigme à résoudre !



LES RENDEZ-VOUS DE LA SAISON 2022

La saison des animations s'annonce. Elle démarrera cette année par R(o)ue libre le 21 mai, suivi de Voyage en Coulee verte le 18 juin, et du retour de notre traditionnel fest-noz et feu d'artifice le 16 juillet. Bien sûr, la saison 2022, ce sera aussi la journée art, nature et culture de la bibliothèque le 12 juin, Musiques sur place les 8 mai et 28 août, ou l'Exposition d'arts kénanaise du 7 au 15 août.

➔ L'agenda complet est à retrouver page 42

MÉMOIRES EN R(O)UE LIBRE 14 MAI

Vous avez aimé R(o)ue libre ? Cette année, la compagnie **les Déclenchés associés et le Festival littoral** viendront à Saint-Quay pour réveiller nos mémoires kénanaises ! Une première réunion publique a eu lieu le 4 mai : les personnes qui souhaitent s'impliquer dans ce spectacle participatif sont venues échanger leurs idées. Un 2^{ème} rendez-vous de programmation sera ouvert à toutes et tous le **samedi 14 mai à 14h14**, à ne pas rater si vous souhaitez participer !

Puis la compagnie restera en **résidence** et investira nos rues et nos salles du **14 au 21 mai**, en se mêlant aux passant·e·s, aux habitant·e·s, aux associations, aux enfants de l'école... Lors d'ateliers et de moments conviviaux, les artistes collecteront vos photographies, films, anecdotes, témoignages autour de l'histoire du village afin de créer une œuvre déambulatoire unique avec au cœur de de cette aventure commune, la poésie, la musique, la vidéo et la photographie.

Les artistes souhaitant loger sur place pendant la semaine, nous recherchons donc 9 chambres chez l'habitant : une excellente occasion de faire connaissance et d'échanger avec eux ! Le midi, les artistes mangeront à la cantine avec les enfants et les aînés, et le soir à l'extérieur.

Enfin, le samedi 21, les Déclenchés associés et le Festival littoral nous accompagneront dans les rues, du pôle sportif à l'ancienne école, en passant par la place de la Mairie, l'école, ou encore l'église, proposant des **impromptus** chantés et théâtralisés, des **performances**, des **installations** sonores et visuelles, nous projetant dans le passé de notre commune. Le tout se terminera par un **bal-moules-frites** salle Yves Guégan.



➔ **Rendez-vous donc le samedi 21 mai à 18h30 au pôle sportif Roland Gelgon ou à 19h place de la Mairie**, avec (ou sans) vos vélos, trottinettes, poussettes, chariots...

Lors d'ateliers et de moments conviviaux, les artistes collecteront vos photographies, films, anecdotes, témoignages...



MAY BUGS

Ce groupe rassemble 4 musiciens qui ne comptent plus les allers-retours en Irlande à la rencontre des musiciens traditionnels. Ils ont tous joué dans des formations en Bretagne, en Alsace ou à Paris et accompagné des musiciens Irlandais en France comme en Irlande. Leur répertoire alterne **morceaux traditionnels et compositions récentes, airs de danse et chansons.**



VOYAGE EN COULÉE VERTE 18 JUIN

Nous avons également voulu proposer un **rendez-vous musical** au printemps, co-organisé avec l'association d'artistes **A-Stroll**. À cette occasion, ils proposent à de **jeunes musiciens du Trégor** (notamment collégiens, lycéens ou étudiants) de présenter un set de 30 minutes dans des **conditions professionnelles de scène et de son**. Les groupes sélectionnés pourront bénéficier du coaching d'un musicien ou d'une musicienne expérimenté·e. Le passage sur scène sera enregistré et filmé. Vous avez un projet solo ou en groupe ? Faites-vous connaître ! Tous les styles peuvent être présentés.

La soirée se poursuivra avec **May Bugs**, groupe de musique traditionnelle irlandaise, suivi de **Cheeky Nuts**, qui nous fera vibrer au son du funk. Entre les groupes, la fanfare de musique du monde **La Waso** viendra animer la Coulee verte. La soirée se terminera en musique.

Envoyez vos liens vidéo ou son, une présentation et des photos, à :
➔ morvan.leon@gmail.com
avant le 15 mai.

CHEEKY NUTS

Le quintet costarmoricain vous fait découvrir sa **planète disco-funk et ses satellites !** Ses mélodies accrocheuses sont portées par un trio guitare-basse-batterie magnétisant et un duo de cuivres puissant, qui savent mener la danse et réchauffer les corps. Un concert aux multiples influences : soul, hip-hop, rock...



LA WASO

La fanfare **Wonderful Amazing Superstar Orkestra** est un collectif éclectique, cosmopolite à l'image du Trégor d'aujourd'hui. Engagée dans les luttes sociales, elle se revendique comme école alternative de **musique de la rue et des champs**. Son répertoire est d'ici et d'ailleurs (chansons révolutionnaires, folklore mondial...)



FEST-NOZ ET FEU D'ARTIFICE 16 JUILLET

La Mairie et l'**association de danses bretonnes** de Saint-Quay vous proposent cette année une belle programmation avec **Noz'art**, le couple de sonneurs **Launay-Savidan** et le groupe **War-sav**.



WAR-SAV

Lauréats du concours interlycées de musique traditionnelle en 2014, ces musiciens ont été propulsés très jeunes à l'affiche de beaux événements bretons. Grâce à leurs diverses rencontres et expériences, les War-sav ont mûri leur univers et leur musique, pour proposer aujourd'hui un **répertoire détonant et entraînant.**

➔ **Le fest-noz**, qui aura lieu dans la **Coulee verte**, sera suivi d'un **feu d'artifice** qui enchantera les familles !

➔ **N'hésitez pas à nous contacter** : hannah.issermann@mairie-saintquayperros.fr



Mot de la majorité

Chères Kénaïses, chers Kénaïses, voici deux ans déjà que vous nous avez fait confiance, **les projets annoncés prennent forme et les actions engagées depuis le début du mandat s'intensifient.** Les dossiers d'études commandés ont été finalisés, le **plan-guide** et l'aménagement du centre bourg, le diagnostic de **biodiversité** et les préconisations qui en découlent, l'étude de trafic et d'usage de la **RD** et ses transformations possibles. Les gros aménagements ont démarré, avec les travaux et contraintes que ceux-ci engendrent.

Fidèlement à nos valeurs, le dossier du plan-guide a été construit en concertation avec les citoyen.e.s volontaires et restitué lors de la réunion publique du 9 mars. J'ai annoncé lors de cette restitution les deux premières phases de travaux d'aménagement qui auront lieu en 2023 et 2024 : la maison kénaïse, maison des associations couplée à un tiers-lieu contenant différentes salles (réunions, activités, coworking), et une grande halle couverte sur une nouvelle place au cœur de notre territoire "la Coulée verte". En second temps, le réaménagement de l'espace vert autour de cette maison jusque dans la coulée verte qui sera reconfigurée : débusage du ruisseau, désimperméabilisation, cheminements doux adaptés et praticables en toutes saisons, accès PMR en tous points.

Conformément à nos convictions, nous avons souhaité un diagnostic écologique de notre territoire. Il a mis en lumière beaucoup de richesses, de biodiversité à protéger, mais aussi de contraintes à suivre pour améliorer notre environnement. Les espaces naturels (talus, haies, espaces boisés, maillage bocager), malmenés depuis longtemps, ne sont pas si mal, mais nécessitent quelques attentions particulières. Les zones humides inscrites dans nos documents d'urbanisme méritent d'être modifiées, elles ont évolué ainsi que leurs critères de détermination. Enfin, les continuités écologiques et les habitats naturels qui traversent et jalonnent notre territoire nécessitent des démarches et actions au-

près d'organismes pour pouvoir les pérenniser et les améliorer.

Très attendue des Kénaïses.es d'après le sondage réalisé en 2021, la transformation de la route départementale n'est plus une utopie, mais un objectif ! L'étude de trafic a révélé un surdimensionnement de l'espace réservé aux voitures et une absence patente d'infrastructures piétonnes et cyclistes sur et à travers cette voie. Le comité de pilotage que nous avons demandé et obtenu, présidé par le département, a étudié 6 scénarios de transformation. Deux ont été retenus pour être expérimentés cette année. Le scénario qui aura la meilleure faisabilité, après consultation citoyenne, devra être mis en place progressivement les prochaines années. L'objectif d'initier ces transformations dès 2024 est atteignable, car un accord entre les communes, le département et LTC est envisagé.

Les travaux vont démarrer, et certains ont déjà commencé. Les lotissements soutenus par la municipalité sont en phase d'aménagement, nous accueillons environ 70 familles, certaines avec enfants, presque en totalité en résidence principale. La démographie de notre commune devrait connaître un accroissement de plus de 10% en moins de deux années. Il était temps, pour que notre école et notre dynamisme perdurent. La démolition de l'ancienne école est programmée pour l'automne, ce dossier laborieux est complexe. Lorsqu'il y aura place nette, nous pourrons reconstruire des équipements publics en phase avec nos besoins et notre époque.

Tous ces projets et travaux nécessitent des **financements, utiles** pour l'avenir de notre territoire, et surtout **sains et raisonnés** pour l'avenir de notre population. C'est pourquoi nous avons pris la décision de présenter un plan pluriannuel d'investissement afin de prouver qu'investir n'est pas endetter, mais enrichir notre territoire avec de nouveaux aménagements. Nous gardons toujours à l'esprit de rester avec des finances saines et de chercher un maximum d'aides de tous les

partenaires possibles.

Dans un autre registre, la zone de Keringant comble sa dernière "dent creuse" ; j'ai accompagné le promoteur et aménageur afin que cette installation commerciale ait un impact positif sur le secteur et son environnement. Conscient du souci de survie commerciale du centre-ville de Lannion et exigeant sur l'aspect vertueux de cet équipement, nous sommes arrivés à un projet ambitieux pour cet espace.

D'ici là, nos **rendez-vous de quartiers continuent**. Chaque quartier ayant ses spécificités, les volontés citoyennes ne peuvent pas toujours être immédiatement suivies d'effet, pourtant il est primordial que nous les entendions et que nous en tenions compte dans la programmation des travaux et actions à mener.

Le projet municipal des jeunes se poursuit au travers de deux actions complémentaires : pour les jeunes de 6 à 12 ans au travers de rencontres combinant réflexions philosophiques, découvertes du territoire et actions citoyennes et pour les plus âgés avec des actions citoyennes soutenues par le programme "argent de poche".

Les animations du printemps et de l'été reprennent, comme l'an passé, avec le retour du traditionnel fest-noz, dont le covid nous a privé durant deux années. Toutes ces animations se feront dans notre cœur de bourg : la Coulée verte, et la place de la Mairie. Il y en aura pour tous les goûts, tous les âges, mais le mieux c'est de venir à toutes : Musiques sur place #3, Mémoires en R{o}ue libre, la journée art, nature et culture de la bibliothèque, Voyage en Coulée verte, le fest-noz et feu d'artifice, l'Exposition d'arts kénaïse et enfin Musiques sur place qui revient fin août.

Que "Sant-Ke" soit à nouveau dynamique, avec vous et pour vous.

Le maire, Olivier Houzet, et les conseillers de la majorité

Mot de l'opposition

Le printemps est là et la douceur des journées ensoleillées nous invite au jardin ou à de belles balades dans notre environnement proche... Malheureusement après deux années de crise sanitaire, nous suivons tous actuellement avec inquiétude la guerre aux portes de l'Europe.

L'équipe municipale a récemment organisé une **réunion publique** dont l'objectif était de présenter aux kénaïses un projet d'aménagement voir de réaménagement du centre bourg au travers des études menées par le cabinet Iris Chervet...

En ce qui nous concerne, suite à **la présentation de ce "Saint-Quay du futur", voici nos remarques :**

D'abord positives :

- Avoir de notre environnement une vision globale sur les années futures permet de faire des choix et d'avancer sans commettre de graves erreurs.
- La démolition de l'ancienne école, remise d'année en année pour des raisons pratiques et financières, est désormais incontournable.
- Le terrain acquis auprès de la mairie va permettre l'aménagement de nouveaux logements pour étudiants, jeunes ménages, personnes âgées.
- Des cheminements pédestres ou cyclables facilitent les déplacements et favorisent la vie inter quartiers.

MAIS nous avons aussi des réserves d'importance : le centre bourg actuel, la Coulée verte et le groupe scolaire Albert Jacquard ont été réalisés au

début des années 2000 par la municipalité en place et ces aménagements ont donné lieu à des études avant leur réalisation De tels travaux ont été évidemment financés par des emprunts et il ne pouvait pas en être autrement... Et les remboursements de ces emprunts courent toujours et ce jusque 2030. Certes, ils n'empêchent plus d'autres investissements mais il faut rester prudent pour ne pas endetter lourdement la commune pour les décennies à venir.

- La coulée verte est un "parc" dans le cœur du bourg. Les aménagements existants ont certes besoins de rénovation mais répondent aux besoins des différentes générations. Veillons à garder la vie dans cet espace.
- Pourquoi ouvrir cette belle coulée verte pour remettre le ruisseau au jour ? et le parking ? La démolition du parking en contre bas de la salle ne permettra plus d'avoir des livraisons en direct au restaurant scolaire. Les livraisons devront alors se faire par le parking du dessus nécessitant l'installation d'un monte-charge ou la création d'un nouvel accès... A noter également que pour une exploitation de la salle réduire le stationnement à ses abords est une erreur.
- La réfection de l'avenue de la mairie, à elle seule, représente un très gros budget.
- La question du stationnement insuffisant aux abords du terrain des sports a été soulevée par des riverains. La réponse donnée a laissé entendre que stationner à l'intérieur du stade est une possibilité envisagée. Attention à la sécurité des enfants...

- Le plan "ralentissement" testé dans la vieille côte a également été évoqué. Les stops installés en pleine côte sont-ils vraiment utiles ? Un grand nombre de personnes nous signalent que l'aménagement de la chicane est dangereux de par sa situation dans le virage.
- Création de réserves pour les associations, d'un préau ou d'une halle fermée.

Le 1^{er} avril, nous nous sommes abstenus lors du vote du budget primitif et avons justifié cette abstention : "Halle non motivée ni primordiale. La salle Y. Guégan et la nouvelle salle de la mairie ne sont pas saturées. La vie associative évolue. Que sera-t-elle dans 10 ans ?". Tous ces projets d'ampleur bénéficieraient certes de subventions mais prudence car d'autres quartiers ont également des attentes et des besoins.

Enfin, la SEM va pouvoir démarrer le lotissement de Chrec'h min tant attendu lors du mandat précédent et bloqué par les problèmes de la station d'épuration.

"AGIR pour Saint-Quay-Perros"

yves.davault@mairie-saintquayperros.fr
josiane.reguer@mairie-saintquayperros.fr
gisele.leguillouzer@mairie-saintquayperros.fr

Permanences du maire et des adjoints

> Le maire et les adjoints peuvent recevoir les Kénaïses et Kénaïses aux heures suivantes, à la mairie :

- | | | |
|---|---|---|
| ➔ Olivier HOUZET
Maire
Mardi : 9h > 12h | ➔ Marcel LE BOZEC
2 ^{ème} adjoint chargé des travaux et constructions
Lundi : 10h > 12h | ➔ Christian DAGORN
4 ^{ème} adjoint chargé de l'urbanisme, des mobilités et voiries
Vendredi : 10h > 11h |
| ➔ Gaëlle URVOAS
1 ^{ère} adjointe chargée de l'administration générale, des finances et du personnel communal
Mercredi : 10h > 11h | ➔ Nolwenn BRIAND
3 ^{ème} adjointe chargée du lien social
Vendredi : 9h30 > 10h30, sur demande de rendez-vous, à domicile ou en mairie | |

Une permanence est assurée par un élu chaque samedi de 10h à 12h.

42 / Agenda

MAI

Dimanche 8 mai

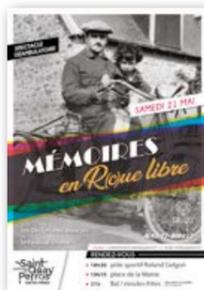
> Musiques sur place #3
17h à 20h, place de la Mairie

Samedi 14 mai

> Réunion de lancement de Mémoires en R(o)ue libre, programmation de la semaine du 14 au 21 mai (voir page 38 -saison 2022), 14h14, salle du conseil

Samedi 21 mai

> Mémoires en R(o)ue libre, 18h30 au pôle sportif R. Gelgon ou 19h place de la Mairie



Mercredi 25 mai

> Ateliers avec l'UBO, ouvert à toutes et tous : comment échantillonner et la diversité des insectes et espèces associées

JUIN

Samedi 4 et dimanche 5 juin

> Exposition d'aquarelles de l'association le Rêve en couleurs, 14h à 18h

Lundi 6 juin

> Pardon de Saint-Méen

Dimanche 12 juin

> Élections législatives 1^{er} tour
> Journée art, nature et culture avec l'équipe de la bibliothèque, 10 à 17h

Samedi 18 juin

> Voyage en Coulée verte, concerts, à partir de 17h



AOÛT

Du dimanche 7 au lundi 15 août

> Exposition d'arts kénanaise, invité d'honneur le peintre Paul Houyvet, 15h à 19h



Dimanche 28 août

> Musiques sur place #4 - 17h à 20h, place de la Mairie



Lundi 15 au mercredi 17 août

> Cirque Carlis (Saint-Brieuc)

SEPTEMBRE

Samedi 3 septembre

> Forum des associations



Dimanche 19 juin

> Élections législatives 2^{ème} tour

Samedi 25 juin

> Bal annuel des Scots bonnet

JUILLET

Dimanche 3 juillet

> Kermesse de l'Amicale laïque



Samedi 16 juillet

> Fest-noz des danses bretonnes et feu d'artifice, Coulée verte



Dimanche 24 juillet

> Vide-grenier du stade kénanaise



Infos pratiques / 43



MAIRIE

Tél. : 02 96 49 80 40 ou 09 63 67 42 07
email : contact@mairie-saintquayperros.fr
site : mairie-saintquayperros.fr
facebook.com/saintquayperros

Horaires d'ouverture :
lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
fermée le mercredi et le vendredi après-midi
samedi : 8h30 à 12h

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS À DOMICILE (LTC)

- **ORDURES MÉNAGÈRES**
> Mercredis semaines paires
- **COLLECTE SÉLECTIVE**
> Mercredis semaines impaires
Le tri sélectif est indispensable au recyclage et à la valorisation des déchets. Veuillez à nettoyer et désinfecter régulièrement les conteneurs.
- **ENCOMBRANTS ET FERRAILLES**
Dans la limite de 2m³ par foyer, sur inscription au 02 96 05 55 55 ou : collecte.dechets@lannion-tregor.com
> Prochaines collectes : 21 juin et 20 septembre
À déposer sur la voie publique la veille.
- **DÉCHÈTERIES**
Perros-Guirec (06 72 13 67 75) et Louannec (02 96 91 06 33)
> Horaires d'été du 1^{er} mai au 30 septembre :
9h à 12h et 13h30 à 18h, lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi
- **OBJÈTERIE DE BUHULIEN** (02 96 13 34 22 - 07 72 25 54 82)
> Horaires d'été du 1^{er} mai au 30 septembre :
du lundi au samedi de 9h à 12h et 13h30 à 18h30, le dimanche de 9h à 12h

DÉPANNAGE

- SÉCURITÉ DÉPANNAGE GDF : 0 810 433 022
- SÉCURITÉ DÉPANNAGE EDF : 0 810 333 122

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

> le lundi de 17h à 18h,
le mercredi et le samedi de 10h à 12h
Contact : bibli.saintquay@orange.fr

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

- 8 impasse Park Lann, Z.A. Croas Hent Nevez
> Standard : 02 96 05 00 12 de 9h à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi, et de 9h à 12h le samedi

APPELS D'URGENCE

- **SAMU : 15**
- **POMPIERS : 18**
- **POLICE/GENDARMERIE : 17**
Gendarmerie de Perros-Guirec : 02 96 23 20 17
Commissariat de Lannion : 02 96 46 69 50
- **URGENCES POUR SOURDS OU MALENTENDANTS : 114**
Fonctionne en visioconférence, tchat, SMS ou fax.
- **CENTRE HOSPITALIER de Lannion : 02 96 05 71 11**
- **POLYCLINIQUE DU TRÉGOR à Lannion : 02 96 46 65 65**
- **AGRI'ÉCOUTE : 09 69 39 29 19**
- **CENTRE ANTI-POISONS à Rennes : 02 99 59 22 22**
- **ENFANCE MALTRAITÉE : 119**
- **FIL SANTÉ JEUNES : 0 800 235 236**
- **INFOS CORONAVIRUS : 0 800 130 000**
- **PHARMACIES DE GARDE : 32 37** (0,35€ TTC / min)
- **SECOURS EN MER CROSS : 196**
SNSM : 06 75 24 11 99
- **SOS SUICIDE PHÉNIX : 01 40 44 46 45**
- **VIOLENCE FEMME INFO : 39 19**

COLLECTE DON DU SANG

- 3 novembre de 14h30 à 18h30
- 19 août de 12h à 16h
Salle club des navigateurs à Perros-Guirec

GROUPE MÉDICAL "MEDIPLURIEL"

- Médecins généralistes, masseur, kinésithérapeute, diététicienne, psychologue, orthoptiste, sophrologue, ostéopathe, orthophonistes, infirmiers, podologue, thérapeute familiale
- > Standard médical : 02 96 49 10 10
- > Paramédical : 02 96 49 10 00
de 8h à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi, et de 8h à 12h le samedi

CABINETS D'INFIRMIERS

- Soins à domicile
> 41 Résidence de Kertanguy : 02 96 23 25 37
- Soins sur place et à domicile
> Centre Médiplurriel - Kertanguy : 02 96 49 10 10

SAINT-QUAY-PERROS

33^{ème}
édition

EXPOSITION

D'ARTS

KÉNANAISE

du 7 au 15 août 2022
> 15h à 19h

Invité d'honneur

**Paul
Houyvet**

peintre

Saint-
commune
de Quay
Perros
| SANT-KE-PERROZ

Entrée libre et gratuite